

éduquer

tribune laïque n° 123 juin 2016



dossier
Le mythe du sport pour tous

actualités

Le Pacte d'Excellence ne séduit pas

À Molenbeek, une cellule pour faire face à la radicalisation

bonnes pratiques

Une autre remédiation

histoire

L'évolution du concept de neutralité de l'enseignement

sciences

Milliers de dentistes, milliards de jacinthes



SALEMI

Sommaire

Éditorial	Un éditorial, à quoi ça sert? Roland Perceval	p 3
Focus	Focus Marie Versele	p 4
Actualités	Le Pacte d'Excellence ne séduit pas Martine Vandemeulebroucke	p 6
	à Molenbeek, une cellule pour faire face à la radicalisation Juliette Bossé	p 7
Bonnes pratiques	Une autre remédiation Juliette Bossé	p 10
Dossier: LE MYTHE DU SPORT POUR TOUS	Allez les filles!	p 12
	Organiser des activités sportives et culturelles mixtes devient très difficile	p 14
	Les garçons font du foot, les filles de la danse Martine Vandemeulebroucke	p 17
	Mixité dans les cours de sport: l'exemple français Cécile Bouché	p 18
	Le sport est-il un outil d'intégration sociale? Martine Vandemeulebroucke	p 20
	Sport et mixité: quelques faits et gestes Juliette Bossé	p 22
	Quand l'écran supplante le stade Marie Versele	p 25
Histoire	L'évolution du concept de neutralité de l'enseignement José-Luis Wolfs	p 29
Sciences	Milliers de dentistes, milliards de jacinthes François Chamaraux	p 32

éduquer

est édité par



de l'Enseignement et de
l'Éducation permanente asbl

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles

Éditeur responsable
Roland Perceval

Direction
Patrick Hullebroeck

Animatrice de la revue Éduquer
Martine Vandemeulebroucke
Valérie Silberberg

Mise en page
Eric Vandenneede
assisté par Marie Versele

Réalisation
mmteam sprl

Ont également collaboré
à ce numéro:

Roland Perceval
Patrick Hullebroeck
Marie Versele
Martine Vandemeulebroucke
Juliette Bossé
Cécile Bouché
José-Luis Wolfs
François Chamaraux

Roland Perceval, président de la Ligue

Un éditorial, à quoi ça sert?

Dans toute revue digne de ce nom, la première page est destinée à l'éditorial qui, en un raccourci qui se veut saisissant, donne une couleur à un événement de l'actualité ou à une réflexion de l'auteur. Lorsque l'imagination fait défaut, une vaticination permettant de déjà se positionner sur un futur incertain permet de se dire que peut-être on aura eu raison avant les autres.

En matière de positionnement de l'enseignement catholique et de son défenseur le plus ardent, à savoir la Ministre CDH actuelle aux ordres de son parti, point n'est besoin de boule de cristal ni d'imagination débordante pour savoir que tout sera fait pour défendre un et un seul réseau: non pas celui dont elle est le pouvoir organisateur mais bien le réseau catholique. Sous des dehors d'ouverture et de tolérance, c'est bien à une hégémonie que vise la ministre, en favorisant outrageusement le réseau dont elle provient. Les rododromades de ce dernier et de son directeur général, la manière scandaleuse dont l'inégalité de traitement dans l'organisation du futur cours de philosophie et de citoyenneté entre le réseau officiel et le réseau libre en sont des exemples frappants. Et que dire en Flandre de la position de l'enseignement catholique en matière d'accueil des élèves musulmans et l'organisation de cours de religion islamique en dehors de la grille horaire pour ne pas tomber sous les interdictions légales? Si ce n'est pas hypocrite cela... Les revendications en matière de bâtiments scolaires pour faire face à l'augmentation prévisible de la population scolaire montrent également le travail à l'œuvre

pour aller contre le Pacte scolaire. Tout pour eux et avec de l'argent public pour un enseignement qui revendique la liberté avec tous ses avantages et aucun de ses devoirs. Cela suffit. Alors que le Pacte scolaire leur est déjà outrageusement favorable, ils en veulent encore plus...

La Ligue ne sera jamais endormie par les discours lénifiants de soi-disant tolérance et d'ouverture que distillent les tenants de l'enseignement libre: la seule solution pour sortir de cette mainmise de plus en plus importante sur notre enseignement par un réseau qui fait semblant de jouer le jeu, c'est le réseau unique.

À quoi sert un éditorial? C'est de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas et de faire savoir à nos décideurs qu'ils sont naïfs de croire que le combat idéologique est mort.

Le récent sondage (on me dira que les sondages valent ce qu'ils valent, c'est pour cela que les hommes politiques et les partis en usent et en abusent...) sur le Pacte d'Excellence est me semble-t-il éclairant sur la rupture entre les «usagers» de l'école et ceux qui veulent tout régenter...

Cotisation et don 2016

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2016**, merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2016** est de **25€** minimum.

À verser sur le compte: BE19 0000 1276 64 12 - BIC: BPOTBEB1
de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, asbl
rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles
Communication: cotisation ou don 2016

Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez nous contacter au 02/512.97.81 ou admin@ligue-enseignement.be

Billet d'humeur

Ibra! Ibra! «Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu!»

C'est sur ces paroles d'empereur que Zlatan Ibrahimović fit ses adieux au Stade de France. Ne méritait-il pas quelques acclamations et quelques lauriers, d'avoir conquis, pour le compte du Paris Saint-Germain, quatre trophées sportifs durant la saison?

Il y a, il est vrai, de l'exploit dans la geste footballistique du géant suédois d'ascendance bosniaque et croate. Ne rappelle-t-il pas, à certains égards, ces généraux romains, qui, partis de rien et revenus des frontières orientales de l'Empire finissant dont ils avaient la garde, s'en allaient à Rome, conquérir à la tête de leurs légions, la magistrature suprême?

Mais la comparaison s'arrête-là. Car Ibra n'a pour seule armée, qu'une cohorte de supporters, et, pour seuls courtisans, la foule empressée et bavarde des médias.

Faut-il pour autant voir en lui un héros de l'ère post moderne? Et, s'il en est ainsi, voulons-nous vraiment de cette sorte de héros-là?

Les jeunes qui piétinent les terrains de football ont, depuis longtemps, choisi pour nous. Ont-ils tort, ont-ils raison? Je ne fais en tout cas pas partie de ceux qui rejettent cet enthousiasme populaire. Car à tout prendre, il y a plus de sagesse à choisir pour héros, un sportif conquérant dont les armes sont pacifiques, - fut-il enrichi à l'excès, autant par l'argent que par des cocktails chimiques -, plutôt qu'un criminel de guerre ou un voyou fanatisé.

J'ai plaisir à vivre dans un petit pays, de tradition libérale et catholique, qui choisit d'appeler son équipe nationale, d'un petit nom de démon, - coloré de rouge pour faire bonne mesure! -, et qui, par-delà les querelles de langues, de religions et d'origines, s'enthousiasme pour un beau geste de footballeur.

Mais à quand, une pareille équipe de diabesses rouges, autant acclamées que leurs alter ego masculins?

Patrick Hullebroeck, directeur

Mini news

Le tatouage a, plus que jamais le vent en poupe! Les derniers sondages sont révélateurs: on estime que 10% des français, un britannique sur cinq ou encore 29% des américains seraient tatoués (étude de l'Institut Harris, février 2016). Le tatouage est devenu une réelle culture, pourtant nombreux sont ceux qui le regrettent par la suite...

Un jour... en 1923

Le début de la dictature de Primo de Rivera

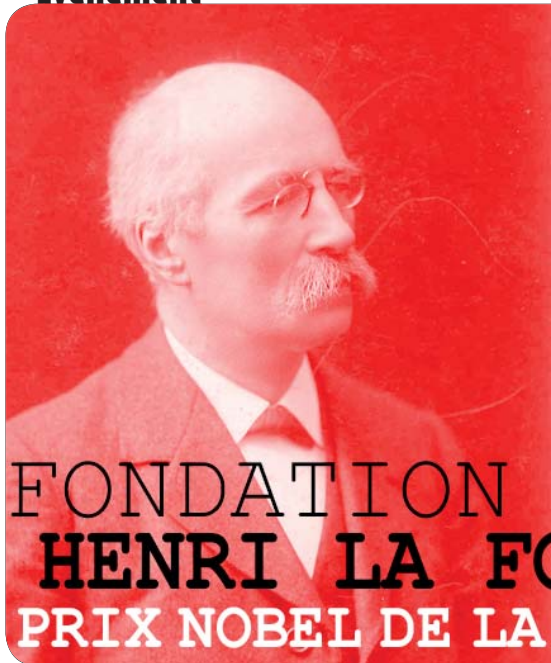
La dictature de Primo de Rivera régna en force en Espagne du 13 septembre 1923 au 28 janvier 1930 avec sa démission et son remplacement par la Dictablanda du général Damaso Berenguer.

Le 13 septembre 1923, le général de Catalogne Miguel Primo de Rivera lança un coup d'État contre le gouvernement espagnol avec l'appui des forces militaires du pays. L'Espagne vivait alors dans un système politique corrompu et dépassé. Suite au coup d'État, Miguel Primo de Rivera fut nommé le 15 septembre par le roi Alphonse XIII, président du gouvernement en sa qualité de dictateur militaire. La dictature ne fut alors contestée que par les syndicats ouvriers et les républicains mais leurs protestations furent rapidement étouffées par la censure et la répression. L'ambition de Primo de Rivera était de mettre l'Espagne «en ordre» afin de rendre, ensuite, le pays aux civils. Pourtant, le pays passa rapidement à un régime de répression forte: les partis politiques furent interdits, les conseils municipaux disparurent, une milice urbaine se forma et le pays se retrouva en état de guerre. La dictature permit de stabiliser la situation politique épouvantable du pays, de mettre en place des infrastructures efficaces mais ne put se maintenir après la crise politique qui décrédibilisa le roi Alphonse XIII aux yeux de l'opinion publique, et laissa place à la Seconde République espagnole.

Source: wikipedia



Événement



Prix international pour l'humanisme

Ce prix entend saluer les efforts de femmes, d'hommes, d'associations qui s'opposent à la barbarie par l'intelligence et l'humanisme. Mené par la Fondation Henri La Fontaine et d'une valeur de 10 000 euros, le prix récompense la personnalité ou association qui aura le plus contribué à sensibiliser et à mobiliser les consciences en faveur de l'humanisme et de la paix. Si vous vous reconnaissez dans ce portrait, n'hésitez pas à vous inscrire au concours au plus tard pour le 15 juillet prochain.

Plus d'infos: <http://fondation-hlf.mundaneum.org>

Cinéma

Le cine-club du Wiels

Chaque dernier dimanche du mois, le Wiels propose aux enfants de 5 à 10 ans de découvrir des films d'animations qui sortent des sentiers commerciaux. Pas question ici de Walt Disney ou de Pixar mais bien de petits films d'animation à qui le monde du cinéma accorde parfois moins de visibilité mais qui valent le coup d'être découverts... le tout pour 5 euros!

Plus d'infos: www.wiels.org





Musique

James Blake The Colour in Anything

James Blake signe son grand retour après son splendide album *Overgrown* qui a marqué bien des esprits par son originalité et son style si particulier. *The Colour in Anything* comporte pas moins de 17 titres! Parfois redondants, ces morceaux restent toujours dans sa veine musicale qui avait fait son succès en 2013. À la fois sensuelle et sensible, grâce à une voix sur le fil du rasoir allant parfois jusqu'à la larmichette, la musique de James Blake n'a de cesse de surprendre par des sons dissonants et surprenants qui cassent la première sensation de légèreté. Dans la lignée de *Overgrown*, quoique trop long et inconstant, *The Colour in Anything* est un album cohérent et travaillé qui satisfera sans difficulté son public mais qui ne marquera sans doute pas l'année musicale de 2016.



Événement

Les Apéros de l'éducation de Changements pour l'égalité

Les Apéros de l'éducation partent de l'idée de changer le métier d'enseignant et de former les futurs enseignants à faire apprendre tous les élèves sans inégalités. Pour ce faire CGé vous propose de rencontrer différents acteurs de et autour de l'école afin de débattre des grandes questions liées à l'enseignement et à l'éducation pour une école plus juste. Pour ce premier rendez-vous, les *Apéros* se pencheront sur la question de la formation initiale des enseignants: ce qu'elle pourrait, devrait, voudrait devenir afin qu'au bout du compte tous les élèves puissent apprendre. Le premier *Apéro* se déroule le lundi 13 juin 2016 à 18h au Botanique à Bruxelles. Inscription obligatoire.

Plus d'infos: www.changement-egalite.be

LES APÉROS DE L'ÉDUCATION

Organisés par Changements pour l'égalité (CGé)

www.changement-egalite.be

CONFÉRENCE
DÉBAT & APÉRO



Changer le métier
Former les futurs enseignants
à faire apprendre tous les élèves

13 juin 2016
18h - 20h

AVANCE
Marc DEMEUSE &
Jacques CORNET

Le Botanique
Rue Royale 25
1200 Bruxelles

Inscription
obligatoire!

DES symboliques
(à payer sur place)



Culture &

FÉDÉRATION

CHANGEMENTS pour l'Égalité

Anniversaire

Philéas et Autobule fête son 10^e anniversaire

Pour fêter dignement son 10^e anniversaire, toute l'équipe de Philéas et Autobule vous fixe rendez-vous le 8 septembre 2016 à 18h à l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

Oui, de notre anniversaire 10 ans déjà!

on parle de Philéas & Autobule ?



Événement

Insifon 2016

Les 13 et 14 août 2016, Insifon et la compagnie du Théâtre Royal «Les Cœurs de Bois» vous proposent de suivre des spectacles de marionnettes passionnants au cœur même du Théâtre de Verdure dans le parc d'Ossegem. Laissez-vous guider au rythme des contes et mondes imaginaires juste aux pieds de l'Atomium!



Bande dessinée

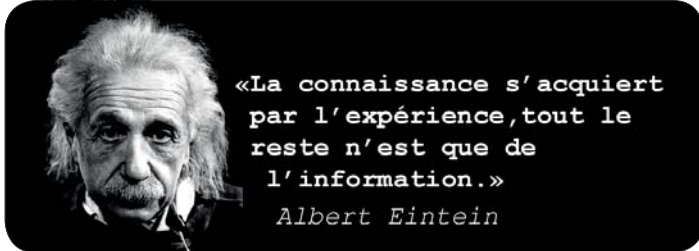
Le cœur de l'ombre

Le cœur de l'ombre, de Marco Cosimo d'Amico, Roberto Ricci et Laura Iorio, est une BD italienne qui nous plonge dans les peurs enfantines les plus sombres. Luc est un petit garçon qui a peur de tout. Une fois la nuit tombée, tout s'emballe, la panique laisse place aux angoisses: le "croque-mitaine", l'homme noir (l'Uomo Nero des italiens) le guette du fond de sa chambre pour l'emporter dans le plus terrifiant des mondes... le royaume des ombres! Le petit garçon qui avait peur du noir va alors tomber dans la face sombre de la nuit pour y vivre des aventures inoubliables remplies de monstres en tout genre pour pouvoir, enfin, rentrer chez lui, grandi.

Sous un graphisme haut en couleur inspiré des primitifs italiens, *Le cœur de l'ombre* est une quête initiatique et onirique sensible et riche en émotions qui ne vous laissera pas de marbre.



Citation



«La connaissance s'acquiert par l'expérience, tout le reste n'est que de l'information.»

Albert Einstein

Exposition

Le Musée de la médecine - le Grand Écorché

Récemment rénové, le «Grand Écorché» du Musée de la médecine (modèle anatomique en papier-mâché du XIX^e siècle) est à nouveau visible au public depuis mai 2016 accompagné d'une scénographie flamboyante agrémentée d'images médicales innovantes. Créée par le Docteur Auzoux (1797-1880), cette exposition vous permet d'admirer le Grand Écorché mais également une série de modèles anatomiques de papier-mâché démontables en une centaine de pièces permettant d'étudier l'anatomie humaine en n'utilisant qu'un seul et unique modèle.

Plus d'infos: www.museemedecine.be



Martine Vandemeulebroucke, responsable du secteur Communication

Le Pacte d'Excellence ne séduit pas

Il est difficile de faire évoluer les esprits et les pratiques dans l'enseignement. Les premières propositions émanant des experts mobilisés dans le Pacte d'Excellence semblent rencontrer une franche opposition dans l'opinion publique et, du côté des enseignants, le soutien au Pacte n'est pas acquis non plus.

Cela va faire un an que les acteurs scolaires (syndicats, pouvoirs organisateurs, associations de parents, experts, enseignants) ont été conviés à plancher sur une grande réforme de l'enseignement, le Pacte d'Excellence. Une note de synthèse a été remise au gouvernement de la Communauté française et la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns a promis de faire des choix fin septembre.

Certaines mesures, plus «révolutionnaires», ont été médiatisées. Comme l'allongement de la journée scolaire, le fait de

rendre le redoublement exceptionnel entre la fin des maternelles et la troisième année secondaire ou encore d'allonger les congés de Carnaval et de la Toussaint. Les syndicats ont déjà réagi. Ils voient d'un très mauvais œil la proposition d'allonger la journée de travail des enseignants. Et tout récemment, un sondage publié dans le quotidien «Le Soir» du 20 mai montrait un rejet très net des trois mesures citées. L'hostilité la plus vive porte sur le fait de lutter contre le redoublement en obligeant de justifier «dûment» cette

décision: 72% des personnes interrogées sont contre et faire passer les congés de Carnaval et de Toussaint à deux semaines ne passe pas mieux la rampe. Bref, si la ministre avalise les propositions des experts, il lui faudra à la fois faire preuve de persuasion et de courage politique.

Mais du côté des enseignants, le soutien n'est pas acquis non plus. Joëlle Milquet avait voulu faire du Pacte d'Excellence un processus participatif. Elle avait doté son projet de plusieurs outils (panels, sondages internet...) pour recueillir l'avis du «terrain». Elle avait aussi lancé des «ateliers pédagogiques» destinés aux enseignants, qui abordaient de très nombreux thèmes. Ces ateliers ont été organisés à Bruxelles et dans plusieurs villes wallonnes mais plusieurs d'entre eux (un bon tiers!) ont dû être annulés faute de participants. C'est donc un relatif échec pour l'aspect participatif du Pacte et peut-être le signe d'un désintérêt ou en tout cas d'un intérêt limité pour la réforme elle-même.



À Molenbeek, une cellule pour faire face à la radicalisation

Le sujet est brûlant. À tous les niveaux (fédéral, communautaire et communal), de plus en plus de dispositifs voient le jour pour lutter contre la radicalisation des jeunes. Nous avons rencontré Olivier Vanderhaeghen, qui gère l'ensemble des dispositifs de prévention de la commune de Molenbeek, dont la cellule «radicalisation»

Éduquer: Depuis combien de temps la cellule existe-t-elle?

Olivier Vanderhaeghen: Depuis octobre 2014. En 2013, le ministre de l'intérieur a mis en place un plan de lutte contre la radicalisation et en 2014, des subsides ont été octroyés à différentes communes, dont Molenbeek, pour engager des chargés de projet qui travailleraient sur cette thématique.

Éduquer: Combien de personnes composent-elles la cellule et quel est leur profil?

O.V.: Le responsable a une formation de sociologue. Il est seul pour l'instant, mais nous souhaitons engager, avant la fin de l'année, d'autres professionnels: un psychologue, une personne compétente sur les questions d'insertion socioprofessionnelle et un ou deux référents, pour implémenter notre politique sur le terrain, auprès des éducateurs, des assistants sociaux et des associations.

Éduquer: Quelles sont les missions de la cellule?

O.V.: Notre mission repose sur trois axes. D'une part, la lutte contre la radicalisation, dans ce cas, nous travaillons avec les familles, et les parents en particulier. Par définition, les jeunes qui sont dans un processus de radicalisation sont en rupture avec l'institution, l'école, etc., et c'est à travers leur famille que l'on peut plus efficacement lutter contre ce phénomène. Une autre de nos missions est de fédérer le réseau social et associatif, autour de la thématique. Enfin, nous essayons de sensibiliser les professionnels de terrain à ces questions, les travailleurs sociaux, les écoles, le personnel communal, par exemple.

Éduquer: Les comportements de radicalisation concernent-ils beaucoup de jeunes?

O.V.: C'est un phénomène ultra minoritaire. Molenbeek

est une commune très jeune et pourtant, cela ne concerne qu'une infime part de la jeunesse. Par contre les conséquences sociales de la radicalisation sont très importantes.

Éduquer: Est-ce qu'il y a un profil type du jeune qui se radicalise?

O.V.: On parle beaucoup de religion. Elle joue son rôle évidemment mais c'est plutôt un phénomène de rupture identitaire qu'un phénomène religieux. Les jeunes qui partent ne sont pas forcément des jeunes qui avaient une pratique religieuse. Par exemple, Abdelhamid Abaaoud buvait, fumait, draguait des filles, etc. À côté de cela, il y a aussi une rupture générationnelle, puisque ce ne sont pas des pères et des fils qui partent, mais des frères qui sont en rupture avec ce que représentent leurs parents, et en particulier avec l'islam que représentent ces derniers. Nos so-



ciétés occidentales génèrent les conditions pour que la radicalisation soit possible mais il n'y a pas d'explications unanimes par rapport à cela. Il y a sans doute plusieurs facteurs: les aspects socio-économiques, identitaires et religieux, les problèmes urbains avec les quartiers de relégations, le fait qu'on soit jeune, les discriminations dès le plus jeune âge, l'absence d'insertion professionnelle, les écoles ghettos, etc. Il n'y a pas de réponses, pas de recettes miracles, mais une série de facteurs qu'il faut pouvoir analyser au cas par cas.

Éduquer: Quels signaux envoie un jeune qui se radicalise?

O.V: Cela reste notre propre expertise, mais selon nous, il y a trois phases de rupture. Tout d'abord, le jeune rompt avec son réseau, avec l'école, les copains, la salle de sport, etc. Ensuite, il y a une rupture avec l'espace public, on ne les voit plus dehors. Pour finir, il y a une rupture avec la famille. C'est la phase terminale, le jeune commence à discréditer ses parents en s'en prenant aux musulmans modérés, à sa communauté, il

remet en cause les pratiques de la famille. Cela peut se faire en quelques jours...

Éduquer: Concrètement, comment «déradicalise» t-on un jeune?

O.V: De notre côté, on parle plutôt de désengagement. «Déradicaliser», c'est comme si on «déprogrammait», et ce n'est pas aussi simple. Dans un premier temps, on cherche à retisser un lien avec le réseau et les parents. Pour cela, il faut toujours comprendre ce qui se joue au sein des familles. Cela peut se faire à l'aide d'une analyse systématique, afin de comprendre sur quels éléments on peut travailler pour faire bouger le système. C'est vraiment du cas par cas. Cela nous prend parfois quatre ou cinq rendez-vous pour comprendre ce qui s'est joué au sein d'une famille. Cela peut être un conflit personnel, une rupture amoureuse, quelqu'un qui est décédé. Mais il y a toujours quelque chose qui se passe en son sein, qui n'expliquera pas la radicalisation mais qui peut être l'élément déclencheur qui fait que le jeune va aller chercher

des réponses ailleurs. Ensuite, on travaille sur les ressources disponibles au sein des familles et on essaie de les mobiliser. Ce qui est important, ce n'est pas de parler de religion mais de retisser le lien psycho émotionnel avec la famille, c'est ce qu'on sait faire dans l'urgence. On travaillera aussi plus tard sur l'identité positive, avec la question de la formation professionnelle pour que le jeune ait un travail.

Éduquer: Pour l'instant, on a l'impression que ce sont majoritairement des hommes qui sont impliqués dans les attentats. Est-ce que le phénomène de la radicalisation concerne autant les filles que les garçons?

O.V: À Molenbeek, on est tout à fait dans une dimension de genre parce que cela concerne beaucoup plus de garçons que de filles. Il y a des filles qui partent mais ce sont souvent des mamans qui sont appelées par leur compagnon. On n'a pas de cas de jeunes filles qui se radicalisent seules via internet, il y a peu de profil de ce genre-là. Si les statistiques en Belgique évoquent 27% de départ de

“ *La radicalisation, c’est un phénomène ultra-minoritaire même à Molenbeek qui est une commune jeune.* ”

filles, à Molenbeek, ce n’est pas du tout cette répartition. Dans tous les cas, l’attrait pour la violence doit être interrogé. Certes, nous sommes dans une société violente mais c’est un stéréotype de genre, un construit social. Et on en revient à des questions plus larges de nos sociétés, le port du voile, par exemple, qui pour moi est d’abord un recouvrement identitaire, plutôt qu’un signe distinctif religieux. Et cela, on le questionne très peu, on stigmatise toujours. Par ailleurs, lorsque nous travaillons avec les garçons, nous nous appuyons beaucoup sur le lien entre la mère et le fils, cela pour plusieurs raisons: soit parce que les recruteurs demandent aux jeunes d’oublier leur père car il devrait être là-bas, en train de combattre et que c’est donc un mécréant, soit parce qu’on a affaire à des familles monoparentales, soit parce que le père est totalement absent, ou alors absent symboliquement parce qu’il n’a pas réussi, qu’il est au chômage, qu’il ne représente pas un référent positif pour l’enfant.

Éduquer: Comment travaillez-vous avec les écoles?

O.V: Quand ce sont des jeunes, entre 18 et 35 ans, ce sont plutôt les familles qui font appel à nous. Quand ce sont encore des enfants, ce sont les écoles. Les directions, les enseignants nous disent: «voilà cet enfant a refusé de faire une minute de silence; cet enfant a des propos déplacés», etc. On sait très bien que les enfants ne savent pas très bien ce qu’ils racontent. En primaire en tous cas, ce sont souvent des discours véhiculés par les parents, qui sont importés à l’école. On peut travailler sur le cas individuel mais aussi réfléchir à quelque chose de beaucoup plus structurel qu’on pourrait mettre en place pour permettre à l’enfant de développer ses propres compétences, sa prise de recul par rapport à ce qu’il entendrait à la maison. D’ailleurs, on est bien décidé à travailler surtout avec les enseignants plutôt qu’avec les enfants directement. On veut mieux former les équipes pédagogiques, mieux les encadrer pour qu’ils puissent lever un coin du voile par rapport à toutes

une série de choses qu’on considère comme tabou à l’école. Selon nous, on peut parler de religion à l’école, de façon positive, créer du débat. On veut donner des outils aux enseignants pour pouvoir travailler sur ces questions, pas seulement dans l’urgence d’après les attentats mais sur le long terme, sur des projets qui ne vont pas seulement cibler le terrorisme et la radicalisation mais qui vont permettre aux enfants de travailler leurs questionnements identitaires.

Éduquer: Quelles sont vos projets?

O.V: Concrètement, notre phase d’expertise est terminée. Il faut maintenant agir, d’où la volonté d’engager du personnel. Le soutien familial, l’insertion socio professionnelle et l’identité positive sont les trois axes sur lesquels nous voulons travailler, parce que, ne l’oublions pas, il y a aussi une masse critique au sein de la jeunesse qui ne va pas partir mais qui adhère à des discours radicaux et c’est aussi avec eux qu’il faut travailler, loin des attaques terroristes.

Une autre remédiation

«Souvent, les cours de remédiation classique se déroulent en fin de journée ou sur l'heure du midi. En conséquence, les élèves y vont avec des 'pieds de plomb'.»

Athénée Adolphe Max,
Bruxelles
Depuis 2014

Pour qui?

Les élèves de première et deuxième années

Par qui?

Les enseignant-e-s

Avec qui?

La direction

Le contexte

Le projet a été motivé par différents constats: une augmentation du taux d'échec dans le premier degré, une réorientation forcée au terme de celui-ci, le gonflement des classes 1S et 2S, ainsi que le faible taux de fréquentation des remédiations, lié à l'effet «punition». «Souvent, les cours de remédiation classiques se déroulent en fin de journée ou le midi. En conséquence, les élèves y vont avec les 'pieds de plomb'. Sans motivation, la remédiation est donc peu utile et ces comportements risquent de saboter le groupe», nous disait Denis Felix, ancien préfet de l'Athénée.

La genèse

Sous l'impulsion de la direction, l'équipe pédagogique s'est réunie en petit comité et, au fil de ses réflexions, a décidé d'appuyer sur un système qui avait fait ses preuves dans l'établissement pour les élèves de 2^e année: les heures en demi-groupe. Le dispositif fonctionnait déjà pour les cours

de français et de néerlandais: une des heures allouées à la matière est donnée en demi-classe seulement. L'enseignant se voit donc attribuer, dans son horaire, une heure de plus que les élèves.

Le projet

Le dispositif s'est donc étendu au français et aux mathématiques, puisque, toujours selon Denis Felix, «la méconnaissance des structures linguistiques de la langue de l'enseignement, ainsi que le manque de pratique des raisonnements abstraits les plus basiques, peuvent aisément être identifiés comme facteurs majeurs de l'échec scolaire en première année.» Sans en rester là, ce nouveau système de remédiation a été complété par deux autres dispositifs:

- la leçon planifiée (ou leçon par thème): ces leçons abordent des problèmes spécifiques dans les programmes de primaire et/ou en première secondaire. Y sont abordés l'orthographe, le pluriel des noms et des adjectifs, etc.;
- la permanence (ou étude active): elle est ouverte à tous les élèves, et permet d'apporter un éclaircissement personnalisé sur les problèmes rencontrés par chaque élève.

Les modalités pratiques

Concernant le dédoublement du cours, pour les 6h de français et les 4h de mathématiques, une heure par matière est consacrée au soutien. L'alternance s'effec-

tue avec le cours de dessin en première, et avec le cours d'éducation aux technologies en deuxième. Le dispositif implique donc de placer ces heures au même moment dans l'emploi du temps. Le dédoublement du cours est destiné à tous les élèves. Les leçons planifiées, quant à elles, ne sont pas obligatoires. Les enseignant-e-s proposent les thèmes des leçons planifiées, et les élèves y assistent de façon volontaire ou sur les conseils d'un professeur. Concernant les permanences, elles sont obligatoires pour les élèves qui y ont été conviés par un-e enseignant-e. À l'issue de la séance, le professeur peut orienter des élèves vers telle ou telle leçon planifiée. Notons que ces heures dispensées par les enseignant-e-s le sont dans le cadre de leur emploi du temps.

Par ailleurs, chaque élève possède un carnet de remédiation, petit classeur qui contient, dans l'ordre chronologique inverse, toutes ses fiches de remédiation. Ces classeurs sont tous conservés dans le même local. Ils peuvent être utilisés lors des rencontres entre parents et enseignant-e-s ou lors des rendez-vous chez le préfet. À l'intérieur, y sont insérées des fiches de remédiation, de cinq couleurs différentes, en lien avec les matières et le Plan Individuel d'apprentissage (PIA). Les fiches sont pré-imprimées et complétées à chaque séance par les professeurs de remédiation. Elles contiennent les informations personnelles de l'élève, mais

bonnes pratiques

aussi l'intitulé de la séance et les appréciations du professeur par rapport à l'élève. Le carnet n'est pas confié aux élèves car «il est trop précieux». Les enfants détiennent, cependant, sur eux, leur cahier de remédiation, sur lequel ils peuvent prendre note ou effectuer des exercices.

Les apports

Grâce au «dédoublage du cours», la progression du cours général n'est pas trop ralentie, puisque les professeurs peuvent aborder des compétences difficiles (comme l'oralité, par exemple), plus facilement qu'avec le groupe dans son intégralité. Les enseignant-e-s peuvent aussi adapter des séances d'explications ou d'exercices, en fonction des besoins des élèves de chaque groupe.

Concernant les leçons planifiées, en regroupant des élèves par thème, sont évitées les leçons où les élèves présents arrivent chacun avec une question ou une problématique différente. Avec les permanences, est offerte aux élèves la possibilité d'avoir une aide adaptée à des problèmes spécifiques.

Ce qui pourrait être amélioré

Il a été décidé de rendre les permanences (ou études actives) obligatoires pour les élèves qui en ont besoin. Par conséquent, les enseignant-e-s observent une désertion des leçons planifiées.

Pour la suite...

Pour pallier le manque d'inscriptions des élèves lors des leçons planifiées, il a été décidé que les enseignant-e-s seront plus

incisif-ve-s auprès des élèves, afin qu'ils comprennent l'intérêt pour eux de participer à ces leçons.

Contact

Eli Lonero (enseignant) - admax@brunette.brucity.be



Allez les filles!

Dans quelques jours, tout l'espace médiatique sera occupé par l'Euro 2016. Au mois d'août, ce seront les jeux olympiques de Rio qui prendront la relève du football. Nous n'échapperons donc pas à la grand-messe du sport, célébrée partout comme un événement fédérateur même dans un pays divisé politiquement et sociologiquement comme le nôtre.

Il y a sport et sport. D'un côté le sport de haut niveau, des vedettes du foot ou de l'athlétisme. De l'autre, le sport tel qu'il se pratique (ou pas) dans les écoles, les centres sportifs voire dans la rue. Le sport de tous. De tous vraiment? Ce dossier veut interroger les vertus éducatives et intégratives que l'on prête au sport. Elles ont la réputation d'être évidentes mais n'est-ce pas un mythe?

La Fédération royale belge de natation (FRBN) a décidé, le 11 mai, d'interdire des équipes de water-polo de jeunes mixtes pour les moins de 17 ans à partir de la saison 2017-2018. L'une des raisons? Les différences physiologiques entre garçons et filles qui seraient trop importantes à cet âge-là. Cette décision a créé des remous, c'est le cas de le dire, dans plusieurs clubs. Pour Tara Sarno, coach et membre de l'équipe dames de water-polo à La Louvière, interrogée par *Le Soir*, interdire la mixité reviendrait, dans de nombreux cas, à priver les filles de leur sport, celles-ci étant trop peu nombreuses pour s'affronter entre elles.

La question posée par la FRBN, celle des différences physiologiques, est sans doute pertinente si l'on envisage le sport sous l'angle de la performance et de la force physique. C'est la raison pour laquelle plusieurs fédérations sportives organisent des compétitions distinctes dès l'âge de 14 ans

et la Fédération francophone de basket a même revu cet âge à la baisse: les filles et les garçons se séparent désormais à 12 ans.

Mais la force physique est-elle le seul aspect qui doit être pris en considération dans le sport? Et cela explique-t-il le fait que les femmes soient écartées du sport de haut niveau où elles ne représentent même pas 30% des espoirs sportifs en Belgique? Dans les clubs sportifs, dans les centres Adeps, la situation n'est pas meilleure. On nous dira que les femmes s'excluent parfois elles-mêmes. Si elles sont aussi nombreuses que les hommes à se lancer dans la natation, le tennis ou l'athlétisme, la majorité se cantonne à des pratiques sportives comme la gymnastique, la danse, le patinage artistique, le fitness. Autrement dit, elles reproduisent les clichés de genre que l'on accole aux sports comme on le fait pour les professions. Avec des sports qui seraient «féminins» parce qu'exigeant plus de souplesse et des sports «mascu-

lins», parce que réclamant de la force physique voire une certaine brutalité comme le football, le karaté, le rugby. Ces clivages sont profondément ancrés dans les mentalités car ils sont liés à ce qui fonderait l'identité sexuelle des filles et des garçons. Les petites filles qui adorent taper dans un ballon apprendront vite, souvent par les parents, que cette activité est réservée à leurs frères. Et si on les tolère encore sur un terrain de jeu à six ans, ce ne sera plus le cas à douze.

Que faire? Faut-il encourager la création d'équipes de foot, de natation ou de karaté exclusivement féminines pour qu'elles cessent d'être exclues du sport en général et du sport de haut niveau en particulier? Faut-il d'emblée poser partout l'exigence de mixité pour faire évoluer aussi les comportements des garçons? La ministre chargée de l'Égalité des Chances, Isabelle Simonis, que nous avons rencontrée, (se) pose en tout cas la question. Son collègue, Rachid Madrane, le ministre chargé des sports à la Fédération Wallonie-Bruxelles, estime, lui, que, si la mixité est la règle, il faut aussi veiller à donner les mêmes chances aux filles de pratiquer le sport qu'elles souhaitent.

Les discriminations ne touchent pas seulement les filles. Le sport est réputé être un outil de cohésion sociale, un moyen de rassembler tous les jeunes quelles que soient leur condition sociale et leur origine. Les chiffres sur la fréquentation des clubs sportifs montrent que ce n'est pas la réalité. Ici encore, le choix des activités sportives est pré-déterminé: le tennis, l'équitation pour les jeunes des beaux quartiers, le mini foot pour les autres... Le sport est-il fédérateur ou un outil supplémentaire d'exclusion? Les deux à la fois? Le sport n'est pas meilleur que notre société.



Isabelle Simonis

Organiser des activités sportives et culturelles mixtes devient très difficile

Filles et garçons dans la même équipe? C'était ainsi que s'intitulait la journée de réflexion sur la mixité dans les sports et les loisirs des jeunes, journée organisée en janvier dernier par Isabelle Simonis (PS), ministre de la jeunesse et de l'égalité des chances en Fédération Wallonie-Bruxelles et par son ex-collègue chargé des sports, René Collin (CDH). Dans la même équipe? Pas vraiment. Les indicateurs sont même plutôt au rouge surtout dans le domaine sportif. Pour Isabelle Simonis, il est temps de réagir. L'absence de mixité dans les espaces publics et dans les loisirs des jeunes favorise, dit-elle, les stéréotypes, le sexisme et l'inégalité entre jeunes.

Éduquer: Selon l'étude réalisée par votre département, les jeunes qui fréquentent les centres ADEPS sont pour deux tiers d'entre eux des garçons. Vous vous attendiez à ces chiffres?

Isabelle Simonis: Non. Pas dans cette proportion-là en tout cas. Et si on ajoute le fait que le public qui fréquente les académies et les loisirs culturels, est massivement féminin, le tableau est complet! Même au niveau du sport de haut niveau, il y a 72% d'hommes. Dans le sport pour tous comme dans le sport de haut niveau, il

ya vraiment très peu de mixité. Peu de mixité de genre et en ce qui concerne la mixité sociale-pour laquelle on ne dispose pas d'étude- je pense que la situation n'est certainement pas meilleure.

Éduquer: Les clivages sont évidents dans l'accès aux activités sportives mais aussi dans le choix de celles-ci. La danse, la gymnastique artistique pour les filles, le foot et le basket pour les garçons, on est vraiment dans les clichés

I.S.: Tout à fait. C'est en partant des chiffres de cette

étude que nous avons organisé une journée de débats et de réflexion avec le secteur du sport, de la jeunesse mais aussi de l'enseignement.

Éduquer: Pourquoi avoir réalisé cette étude? Vous aviez des indications montrant des problèmes dans le secteur de la jeunesse?

I.S.: Pendant la première année de mon mandat, j'ai rencontré beaucoup de responsables de maisons de jeunes. C'était une problématique qui revenait sans cesse dans les contacts. On me disait: «on n'y



Isabelle Simonis

arrive pas. Il n'y a que des garçons chez nous. On n'arrive plus à toucher les filles. Ou alors elles viennent à des activités vraiment très spécifiques».

Le colloque a rassemblé des professionnels du sport, de la jeunesse, des enseignants. Il avait pour but d'essayer de convaincre chacun de l'importance de la mixité si l'on veut une société la plus égalitaire possible. Pour y arriver, il faut sans doute questionner les pratiques des professionnels dans les différents secteurs et la situation est différente dans chacun d'entre eux. Dans le secteur de la jeunesse, les attentes sont énormes. Les animateurs sont confrontés au fait qu'ils proposent des activités dites mixtes mais qu'en réalité leur public est ou très masculin ou très féminin. Ils sont donc demandeurs d'outils, de formations. Il est temps de voir quelles sont les pratiques pédagogiques qui marchent ou pas pour atteindre la mixité.

Éduquer: Et dans les autres secteurs, comme celui de l'enseignement, quelle est la perception des enjeux?

I.S.: Dans le domaine sportif, on a vu les chiffres de l'ADEPS. Ils sont éclairants (NDLR lire ci-dessous). Les animateurs présents étaient bien sûr acquis à la nécessité de la mixité mais cela n'apparaît pas dans la fréquentation des centres sportifs. On sent en tout cas une prise de conscience chez eux. S'il n'y a pas de mixité, on renforce les stéréotypes. On connaît beaucoup d'exemples où, selon le fait que le groupe

est mixte ou pas, les attitudes à l'égard de l'autre sexe varient. Dans un groupe composé essentiellement de garçons, on voit se développer des comportements sexistes.

En ce qui concerne l'enseignement, nous avons constaté que dans beaucoup de pays européens, la mixité est présente depuis longtemps dans les cours de sports des écoles secondaires. N'est-il pas possible de réaliser cela chez nous également? Mais j'ai senti beaucoup de réticences de la part des enseignants présents. Nous allons donc voir ce qui est proposé à l'étranger, sans doute en septembre ou en octobre.

Éduquer: Mais comment agir politiquement? Il s'agit ici de changer les mentalités des filles et des garçons....Faut-il, par exemple, encourager le sport féminin?

I.S.: C'est la question. Le ministre chargé des sports René Collin avait exprimé cette intention et j'imagine que son successeur Rachid Madrane (PS) va reprendre l'idée. Il est question de lancer une grosse campagne pour valoriser le sport féminin. Ce qui ne veut pas encore dire «mixte». Cela permettrait déjà de retrouver davantage de femmes dans le sport de haut niveau et d'encourager les filles à faire du sport.

Pour le reste, je ne pense pas qu'imposer la mixité dans les cours de sport serait positif. Nous allons voir quel bilan ont tiré des pays comme la France, l'Italie, la Grande-Bretagne, qui organisent ces cours mixtes depuis longtemps. Dans le secteur de la jeunesse, il faut mener un travail de sensibi-

“ À partir de 12 ans, c’est comme si les filles n’avaient plus le droit d’être dans l’espace public. ”

lisation avec les animateurs, en intégrant la question de l’interculturalité qui est compliquée à aborder. On n’échappera pas à cette discussion-là avec les acteurs de terrain.

Éduquer: Les animateurs dans les quartiers difficiles proposent surtout du mini foot, du hip hop, toutes des activités qui sont privilégiées par les garçons...

I.S.: Les animateurs nous disent que les activités non mixtes sont la porte d’entrée dans les maisons de jeunes. Dans plusieurs villes, pas seulement à Bruxelles, les animateurs ont de plus en plus de difficultés à avoir un public mixte pour participer à leurs activités. La mixité est une certaine vision du monde. On touche là aux valeurs, aux normes

Éduquer: La mixité sociale n’est pas davantage présente. Ce sont les filles issues de milieux défavorisés qui font le moins de sport, le moins d’activités culturelles aussi. Elles en sont quasi exclues. Par ailleurs, les sports plébiscités par les filles seraient l’équitation, la gymnastique artistique, soit des sports très élitistes

I.S.: Ce sont en effet des activités qui ne sont pas accessibles à la majorité des jeunes. On manque vraiment de données chiffrées pour évaluer la mixité sociale dans le sport. Mais à côté du critère social apparaît celui, bien plus fort encore, de l’âge. À partir de douze ans, c’est comme si les filles ne pouvaient plus être dans l’espace public. Il faut donc inciter les clubs à ouvrir des sections féminines pour attirer les filles.

Éduquer: Donc, il s’agit dans un premier temps de faire en sorte que les filles pratiquent des activités sportives et culturelles avant même de développer la mixité dans ces activités?

I.S.: On peut essayer de mener les deux combats en même temps. Il y a autant de filles que de garçons qui fréquentent les centres de jeunes. Là, nous avons la parité. Mais il faut que ces jeunes soient actifs ensemble et c’est là qu’il y a un travail pédagogique à mener. Je crois qu’on a besoin de modèles, pour les filles. L’association «Voltaire» remet chaque année son prix «Lion belge» à un joueur de foot d’origine immigrée. Cette année, ils ont remis pour la première fois le prix «Iionne belge» à une «footeuse». Ce genre d’initiative est très positif.

Éduquer: La mixité dans les cours de gymnastique et de sport, est-ce une question à discuter au sein du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles?

I.S.: Nous allons d’abord examiner comment cette mixité est assurée dans les pays voisins, puis j’aborderai le problème avec la ministre pour voir si cette mesure peut ou non être intégrée dans le Pacte d’excellence. Les réticences des enseignants portent surtout sur les qualités physiques différentes, les différences de motivation, la gêne réciproque. Dans l’enseignement secondaire, ce n’est que tout récemment, depuis 2004, que des femmes professeurs de sport peuvent donner cours à des garçons et inversement. La mixité entre élèves n’est pas prévue mais il existe une circulaire qui permet des expériences pi-

lotes. Deux écoles francophones mènent actuellement une expérience d’éducation physique en mixité. À Liège, une école de promotion sociale donne une formation aux animateurs et aux animateurs sportifs qui aborde spécifiquement la question de la mixité.

Éduquer: Vous évoquiez le malaise de ces animateurs qui reconnaissent ne plus arriver à organiser des activités mixtes, vous avez l’impression que ces difficultés s’aggravent?

I.S.: Oui. En tout cas, il y a quelques années, cette problématique n’était pas abordée spontanément. C’est surtout dans les villes qu’elle se pose et surtout qu’elle se généralise.

Les garçons font du foot, les filles de la danse

La direction de l'Égalité des Chances a dressé un état des lieux chiffré de la mixité dans le sport et les loisirs des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles.



Premier constat: en dépit des critiques sur la sédentarité croissant des jeunes, l'activité sportive reste leur loisir préféré (37,8%), bien avant les contacts avec les amis, l'utilisation de leur smartphone ou de leur pc (5,8%) et surtout bien avant l'activité artistique (à peine 3,2%).

La fréquentation d'un club sportif ou d'une académie est importante, surtout chez les garçons (51%). Le memento 2014 sur les conditions de vie des enfants et des jeunes en FWB nuance tout de même cette affirmation. L'âge est un élément significatif en termes de participation. Si à douze ans, sept enfants sur dix sont affiliés à un club sportif ou à une académie, le taux d'affiliation n'est plus que

de 40% chez les 16 ans et plus. Il y a en tout cas consensus pour constater que les garçons sont bien plus nombreux dans les clubs sportifs, les filles dans les académies surtout pour les activités artistiques.

Quelle activités sont-elles choisies par les jeunes? Les réponses sont presque caricaturales. Les fédérations sportives attirent 70% de garçons. Les centres Adepts, 60% de garçons et 40% de filles. Mais il y a plus intéressant: sur 69 disciplines sportives proposées par les centres Adepts, 44 soit 63% sont surtout fréquentées par les garçons, 10 surtout par les filles (danse, équitation, gymnastique, fitness) et 15 autant par les garçons que les filles (vélo, tennis, natation).

Dans les fédérations sportives, un garçon sur deux pratique des sports de ballon comme le rugby, le football et le basket, ce qui concerne à peine 3,8% des filles affiliées. Les filles sont plus attirées par le handball et le volleyball même si là aussi elles sont minoritaires. Les garçons sont aussi beaucoup plus représentés dans les arts martiaux où ils sont trois fois plus nombreux que les filles.

Voilà pour la mixité de genre. En ce qui concerne la mixité sociale, les constats ne sont pas plus réjouissants. Plus l'aisance matérielle est élevée, plus l'intensité de la pratique sportive l'est également. Dans les classes sociales défavorisées, 28,2% des garçons et 37,9% des filles font moins de 30 minutes de sport par semaine contre 23,4% des filles et 17,5% des garçons dans les classes sociales ayant un niveau d'aisance matérielle moyen ou élevé. Dans le Memento 2014, on trouve des chiffres semblables. Dans les familles dans lesquelles au moins un parent exerce un emploi, 53,6% des enfants ont une activité dans un club sportif ou dans une académie. Dans les ménages sans emploi, 34,3% des enfants ne fréquentent jamais club ou académie et un quart des enfants n'ont jamais participé à ce type d'activités.

Mixité dans les cours de sport: l'exemple français

Imposée par la loi Haby de 1975, la mixité est désormais admise par la communauté éducative au sein des cours d'Éducation Physique et Sportive (EPS) en France. Cependant si les filles et les garçons pratiquent en effet ensemble, la gestion de cette mixité reste une problématique au sein des cours d'EPS car elle doit se construire de façon délibérée pour ne pas se cantonner à un regroupement formel de filles et de garçons, souvent uniquement favorable à ces derniers.

La gestion de la mixité est difficile parce que l'EPS est une discipline particulièrement genrée. Les activités physiques et sportives sont porteuses de représentations sociales généralement liées au masculin et restent dans l'imaginaire collectif une discipline «pour les garçons».

Cependant, après 40 années d'enseignement mixte, il est maintenant communément admis dans la profession que même si la mixité ne facilite pas l'enseignement, elle favorise le respect des différences, le vivre-ensemble, l'ouverture d'esprit et la lutte contre les stéréotypes sociaux.

En effet, la mixité au sein des cours permet de déconstruire les stéréotypes et notamment ceux liés aux filles comme «naturellement» moins aptes à la pratique sportive. La non-différenciation des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) selon le sexe, concourt à la modification des représenta-

tions des élèves mais également des enseignants. Elle permet aux filles comme aux garçons de se défaire des imaginaires sociaux qui les cantonnent à telle ou telle tâche (esthétique pour les filles, compétitive pour les garçons), à telle ou telle mentalité sportive et de s'ouvrir aux possibilités de l'altérité. Les travaux de groupes mixtes sont souvent plus riches, quelle que soit la tâche demandée. L'enseignant peut s'appuyer sur de plus nombreuses capacités en présence, plus disparates donc porteuses d'une plus grande richesse que lors d'un cours «homogène».

La mixité si elle est porteuse de développement que cela soit pour les élèves et les enseignants est cependant également une source de difficultés, pour la plupart spécifiques à la discipline. Certaines apparaissent au collège, quand les différences physiologiques entre les filles et les garçons s'accroissent. Peu visibles ou ressenties à l'école pri-

maire, elles doivent être prises en compte par les enseignants dans la gestion de la sécurité en fonction des APSA. Ainsi, les activités de combat ou certains sports collectifs demandent parfois d'imposer des formes de groupements par gabarit afin d'éviter des blessures lors d'oppositions qui seraient physiquement inégales. Même si cela ne mène pas directement à une pratique non-mixte, la croissance de tous les adolescents n'étant pas uniforme, cette prise en compte des gabarits reste un problème pour certains enseignants qui préfèrent parfois démixer leurs séances.

Cette difficulté peut cependant être anticipée, en découpant les séances en différentes tâches d'apprentissage. L'alternance des tâches techniques, basée sur la maîtrise d'exécution (une immobilisation au sol en lutte par exemple) et des tâches d'opposition peuvent permettre un travail mixte et

donner ainsi aux gabarits plus petits (filles ou garçons) les outils techniques pour compenser leurs différences physiologiques.

Une autre difficulté liée à la mixité est due à l'expérience sportive des élèves qui est bien souvent différente selon les sexes et qui va jouer un rôle sur les représentations des élèves. La pratique sportive hors contexte scolaire a un impact lors des cours d'EPS où les élèves pratiquant en club vont d'emblée posséder un meilleur niveau que les autres. Ainsi on retrouve communément des différences entre les filles et les garçons, en fonction des APSA. Les garçons vont briller en sports de combat, dans certains sports collectifs quand les filles vont être «meilleures» en activités artistiques ou gymniques, à cause de leur pratique de club. Par ces différences de niveau vont se construire les représentations de sports plus «féminins» ou «masculins» dans l'imaginaire des élèves et ainsi impacter les cours (remarques, résistance à la pratique...).

Face à cette problématique, l'une des solutions (en attendant une évolution sociétale des pratiques sportives) est d'effectuer un choix réfléchi dans la programmation annuelle des APSA. Ainsi un enseignant préférera choisir pour un cycle d'activité collective d'opposition l'activité basket-ball moins socialement genrée que le football mais développant les mêmes capacités et attitudes.

En conclusion, malgré les difficultés liées à la gestion de la mixité en EPS en France, celle-ci est plutôt vécue positivement. Elle permet de déconstruire les stéréotypes sociaux liés au sport en général et oblige les enseignants à repenser leurs programmations, leurs contenus, leurs tâches. Une réflexion sur les pratiques enseignantes en fonction des différences est toujours positive pour l'évolution d'une discipline scolaire.

L'homophobie dans le football

La principale discrimination dans le football professionnel est l'homophobie. Selon une enquête menée par le ministère français de la jeunesse et des sports, un joueur professionnel sur deux a déjà tenu des propos hostiles aux homosexuels et plus on entre dans le sport de haut niveau, plus l'homophobie est manifeste.

Ce phénomène n'est évidemment pas propre à la France. Au début de cette année, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Institut pour l'égalité de la femme et de l'homme et Unia (ex-Centre pour l'Égalité des Chances) ont lancé une vaste campagne contre l'homophobie et la transphobie, «Et toi, t'es casé-e?». Le sport constitue un chapitre important dans cette action de sensibilisation. Une fiche pédagogique propose aux animateurs sportifs différents outils pour lutter contre les discriminations sexistes et homophobes au sein du personnel d'encadrement, sur le terrain et dans les vestiaires mais aussi en tribune avec les supporters. Quelques exemples de situations vécues:

Les blagues

Après le match, les joueurs s'amuse sous la douche et un blagueur insinue que l'un des joueurs est homo. Ce dernier ne réagit pas. Le blagueur ne veut peut-être pas blesser mais ces blagues «participent à une culture de la stigmatisation et du rejet». Sans intervention de l'entraîneur ou des co-équipiers, ces blagues peuvent prendre de l'ampleur et créer un climat homophobe. La fiche conseille de réagir avec la même fermeté que face à tout autre propos discriminatoire. Réagir et sanctionner en cas de récurrence. Idem pour les injures. «Tapette, pédé, gouine» sont des insultes fréquentes sur le terrain. Les sportifs-hommes ne peuvent pas se sentir en sécurité dans un environnement où de tels propos sont tenus, même sous couvert de l'humour.

Les chants homophobes

Dans certains sports comme le foot, les chants font partie intégrante de l'ambiance d'un match ou d'une compétition. Mais dans «l'ivresse collective et la sécurité de l'anonymat, des supporters peuvent se laisser aller à tenir des propos blessants». Pour les auteurs de la campagne, ces supporters-là doivent être exclus. Le Conseil d'administration du club doit clairement indiquer que ce genre de comportement est inadmissible. L'arbitre peut interrompre le match et même le suspendre. La Jupiler Pro League a d'ailleurs pris des nouvelles dispositions dans le règlement d'ordre intérieur des clubs affiliés pour interdire les «textes, symboles, chants et gestes qui donnent lieu à des faits de racisme, de xénophobie, d'homophobie ou d'incitation à la discrimination» dans le stade.

Les bons exemples

Au printemps 2014, le Bayern de Munich avait disputé son quart de finale de Ligue des Champions contre Manchester United avec un bloc de supporters vide. À l'occasion du 8^e de finale, des supporters du Bayern avaient étendu dans ce bloc une banderole homophobe contre son adversaire d'Arsenal. L'UEFA a condamné le club allemand à payer une amende de dix mille euros tout en imposant un bloc de supporters vide. Le club lui-même avait promis d'identifier les coupables et de les traîner en justice pour obtenir des dommages et intérêts.

Témoignage

«Le monde du football est un monde hétéro. Le comportement machiste y est omniprésent. Dès que des footballeurs se regroupent, il est question de femmes et de sexe. C'est la raison pour laquelle je ne souhaitais pas que mes équipiers le sachent. J'ai fait semblant huit heures par jour. Je ne pouvais pas faire autrement. Je ne voulais pas être la cible de blagues car nous nous voyions si souvent».

(Wesley Ton, ancien footballeur néerlandais qui n'a fait son coming-out qu'à l'issue de sa carrière).



Martine Vandemeulebroucke, responsable du secteur Communication

Le sport est-il un outil d'intégration sociale?

Ne surestime-t-on pas la réputation de cohésion sociale du sport? C'est la question que pose Olivier Schmitz, anthropologue et sociologue à l'UCL. En comparant les politiques d'animation sportive de deux communes bruxelloises, l'une riche, l'autre pauvre, il montre que l'efficacité du sport comme outil d'intégration dépend fortement des objectifs poursuivis.

À quoi sert le sport? Et doit-il «servir» à quelque chose? Dans une étude¹ sur les politiques d'intégration, Olivier Schmitz part d'un constat: bien plus que les activités artistiques ou culturelles, le sport occupe une place importante dans la politique d'animation des jeunes en Région bruxelloise. Les terrains de jeux, les centres sportifs font partie des dispositifs par lesquels les pouvoirs publics tentent de «socialiser» les populations qui font l'objet de ségrégation. L'anthropologue a analysé l'offre sportive de deux communes bruxelloises, Saint-Josse et Woluwé-Saint-Lambert et surtout les objectifs visés par les autorités communales.

Ces deux communes sont à tous points de vue aux antipodes l'une de l'autre. La population de Saint-Josse est très défavorisée socialement et composée d'une importante communauté turque et maghrébine. À

Woluwé-Saint-Lambert, les étrangers sont essentiellement des Européens aux revenus élevés. Ses habitants sont sensiblement plus âgés et plus aisés qu'à Saint-Josse. La densité de la population à Saint-Josse est trois fois supérieure à celle de Woluwé mais, en même temps, cette commune du centre de Bruxelles se caractérise par un espace vert particulièrement restreint: 12 m² contre 60 en moyenne dans la Région. Woluwé-Saint-Lambert dispose par contre de 102 hectares d'espaces alloués aux activités sportives et de loisirs.

Les politiques sportives ne sont pas les mêmes non plus. Saint-Josse cherche clairement à diminuer les clivages communautaires entre jeunes d'origine différente et donc la majorité des activités proposées ont une finalité d'intégration sociale. Olivier Schmitz constate que les jeunes qui occupent la salle de sport

communale tous les mercredis après-midi sont tous, sans exception, des jeunes dont les parents sont d'origine turque, maghrébine ou africaine. On vise clairement, dit-il, le public qui est dans la rue. On ne veut pas que ces jeunes y traînent «et ce serait bien s'ils faisaient du sport».

Rien pour les filles

L'ensemble de l'offre sportive communale se résume à une activité centrale: le mini foot. Des sports comme le basket, le volley ou le tennis sont considérés par les éducateurs comme du sport «bourgeois». Ce choix entraîne une «masculinisation» des activités sportives proposées: il n'y a rien ou quasi rien de prévu pour les jeunes filles. Leur absence de l'espace sportif est expliquée par des «freins culturels» alors qu'en réalité le problème est l'absence d'offre à leur égard. Les initiatives émanant du secteur associatif ne se distinguent guère de



celles des autorités communales. Elles partagent la même conception de socialisation du jeune et de transmission de certaines valeurs attribuées au sport. Le problème, c'est que, sur le terrain, l'enthousiasme n'est pas au rendez-vous. Les éducateurs doivent bien constater un grand taux d'absentéisme et une absence de motivation qui seraient la conséquence, selon eux, du manque d'investissement de la part des parents.

Le paysage sportif est bien différent à Woluwé-Saint-Lambert tant au niveau de la taille des infrastructures sportives existantes qu'au niveau de l'offre, très diversifiée. L'importance des infrastructures dans cette commune a pour effet d'y attirer des jeunes d'autres communes bruxelloises. Les autorités communales veulent assurer un «maillage d'activités qui captent la majorité des jeunes de la commune» avec l'objectif de

prendre en charge l'enfant dès son plus jeune âge. En principe, l'idée est de mettre les infrastructures sportives à la disposition de tous mais cela s'opère selon des «critères d'excellence» et non des critères de mixité culturelle. La finalité du sport est orientée vers l'individu et pas vers le collectif même si les vertus «pacifcatrices et civilisatrices» du sport ne sont pas totalement écartées des décideurs de Woluwé, note Olivier Schmitz.

L'anthropologue relève que les qualités intégratives du sport dépendent de la philosophie avec laquelle les politiques d'animations sportives sont façonnées. Et celles-ci sont propres aux conditions sociales de chaque commune. À Saint-Josse, le but du sport est de socialiser, d'intégrer une jeunesse perçue comme allant à la dérive. À Woluwé-Saint-Lambert où la population est socialement et culturellement homogène, les

activités sportives ne sont pas considérées comme un moyen mais comme une fin. Pour Olivier Schmitz, vouloir une intégration sociale par le sport, «c'est oublier que les jeunes concernés, majoritairement en décrochage scolaire, sont très vite rebutés par les aspects rigides et trop structurés des animations sportives proposées». Le sport aurait «des vertus socialisantes» qui seraient transférables à la vie sociale (apprentissage de l'effort, persévérance...) mais, conclut l'étude, «derrière l'activité sportive se trouve une réplique du monde social, avec ses valeurs, ses préjugés et les intérêts divergents de ceux qui le composent»

1. Le paradoxe des politiques d'intégration par le sport. Une enquête ethnographique dans deux communes bruxelloises in *Études et Recherches sociologiques*, 2011

Sport et mixité: quelques faits et gestes

Brèves



Une ville «par» et «pour» les hommes

Plusieurs études menées par le sociologue français Yves Raibaud¹, spécialiste de la géographie du genre, montrent que les équipements publics culturels ou de loisirs, à destination des jeunes, sont majoritairement utilisés par un public masculin. Par exemple, pour l'agglomération de Bordeaux, les gymnases, skate-parcs et autres équipements sont deux fois plus utilisés par les garçons que les filles: «Bien sûr, on peut arguer que le foot ou le skate ne sont pas réservés aux garçons, mais il faut tout de même reconnaître

que les pratiques sont consacrées par l'usage. De fait, cela revient donc à accorder plus de moyens aux loisirs des garçons», explique le sociologue. La démarche, au lieu de canaliser la violence des jeunes (objectif annoncé par les élus et responsables municipaux), aurait l'effet inverse. Elle conduirait, avec cette hypersocialisation des garçons par le sport et les cultures urbaines, à la valorisation du «modèle d'une masculinité hégémonique», favorisant «des conduites viriles et leurs avatars, le sexisme et l'homophobie, lesquels sont en général moins prégnants dans des groupes mixtes».

Des salaires plus bas pour les sportives de haut niveau

On connaît déjà les chiffres des inégalités salariales entre femmes et hommes (un salaire 27% plus bas pour les femmes), le monde sportif ne fait pas exception à la règle. Si les femmes investissent de plus en plus le sport de haut niveau (pour exemple, il y a 14% de footballeuses professionnelles françaises en plus en 2014 qu'en 2008), les salaires ne s'ajustent pas encore à ceux de leurs homologues masculins. En France les quelques 103 footballeuses professionnelles touchent en moyenne 3 500 euros brut par mois, quand les 1 100 joueurs professionnels de Ligue 1 et Ligue 2 touchent 12 000 euros, en moyenne². De même, concernant les sportifs les mieux payés dans le monde, en 2014, l'homme le mieux rémunéré était le boxeur Floyd Mayweather après avoir reçu 150 millions de dollars pour un seul combat, la première femme du classement. La tenniswoman russe Maria Sharapova, n'arrivait qu'en 34^e position avec 24 millions de dollars³. Fin mars, les joueuses américaines de football ont saisi la justice pour obtenir de leur fédération un même traitement salarial pour les joueurs et les joueuses retenu-e-s en équipe nationale.



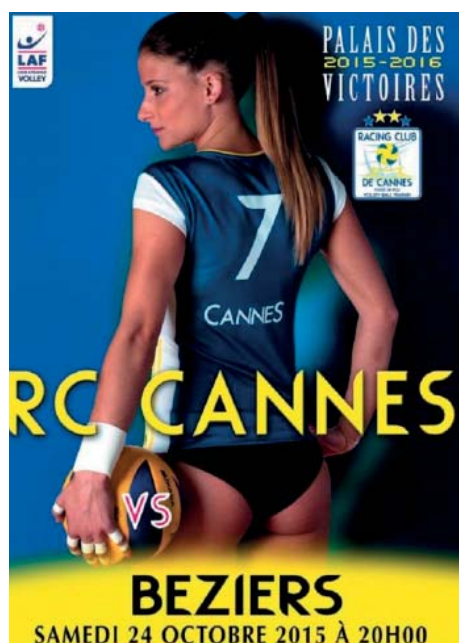
L'équipe, si le problème n'est pas résolu, se dit prête à boycotter les Jeux olympiques de Rio. À force de revendications, la situation évolue tout de même puisque depuis 2012, par exemple, les dotations pour les hommes et les femmes à Roland Garros sont les mêmes. Au-delà des questions salariales, ajoutons qu'il est difficile pour les femmes d'accéder à la professionnalisation. Elles se contentent souvent de contrats semi-professionnelles ou d'un statut d'amateur(trice), et sont alors contraintes, quand elles cumulent leur activité sportive avec un travail, d'avoir recours à des congés sans solde.

Le sexisme des publicités sportives

Comment vendre le sport féminin? En jouant sur les stéréotypes bien sûr! Voici quelques exemples parmi d'autres. Souvenons-nous, en vrac, de la publicité allemande pour annoncer la diffusion des matches du Championnat d'Europe de football féminin en Suède, dans laquelle on voyait une footballeuse envoyer le ballon dans le hublot d'une machine à laver avant de démarrer la lessive sur le programme «cuir». La France n'est pas en reste, avec cette affiche du Stade Rennais, qui proposait à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, des places à tarif réduit, tout en mettant en scène un canard vibrant, ou encore cette publicité pour l'équipe de volley féminine de Cannes, sur laquelle apparaissait la volleyeuse Serbe Sanja Bursac, de dos, le fessier très en avant, en tenue moulante...

Des femmes au JO

C'est en 1900, lors des jeux de Paris que l'on a pu apercevoir les premières femmes en compétition. 22 femmes pour 997 athlètes concouraient dans cinq sports: le tennis, la voile, le croquet, l'équitation et le golf. Depuis 2012, et l'ajout de la boxe féminine au programme olympique, les femmes concourent dans toutes les disciplines au programme. Depuis 1991, tout nouveau sport à être inclus au programme olympique doit obligatoirement comporter des épreuves féminines. À noter que la natation synchronisée et la gym-



Citations

«Une olympiade femelle serait impratique, inintéressante, inesthétique et, ne craignons pas d'ajouter, incorrecte.»

Pierre de Coubertin rénovateur des Jeux modernes à Athènes, en 1896.

«Le sport féminin est l'expression du droit à l'égalité et à la liberté de toutes les femmes de disposer de leur corps et de s'inscrire dans l'espace public, indépendamment de la nationalité, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle, de la religion.»

Résolution du Parlement européen «Femmes et sport» adoptée le 5 juin 2003.

nastique rythmique sont les deux seuls sports olympiques non accessibles aux hommes. Aux Jeux à Londres, en 2012, 44% des participants étaient des femmes⁴.

Scandale: des femmes arbitrent des hommes

En 2014, fait rarissime, Helena Costa est nommée à la tête de l'équipe de football de Clermont-Ferrand (en Ligue 2). Quelques semaines plus tard, elle décide de quitter le club, expliquant ainsi sa décision: «*Mon départ vient d'une conjonction de facteurs que personne n'aurait pu accepter. Tout cela révèle un manque total de respect et un amateurisme du club*». S'ensuit alors une avalanche de tweets sexistes, même Claude Michy, le président du club, y est allé de son commentaire: «*C'est une femme, elles sont capables de nous faire croire un certain nombre de choses (...)*» Le tennisman, Andy Murray, a aussi expliqué à la presse, avoir été confronté à des réactions sexistes de son entourage lorsqu'il a évoqué sa décision de choisir Amélie Mauresmo comme coach.



Helena Costa



Chasser le soupçon d'homosexualité

À l'instar de Keegan Hirst (Rugby), Martina Navratilova (Tennis), Ian Thorpe (natation) ou Amélie Moresmo (tennis), ils/elles sont de plus en plus nombreux-ses à faire leur coming out. Certes l'homophobie reste forte dans la grande majorité des sports, mais elle semble encore plus prégnante dans le football, en témoigne cette réflexion de Didier Deschamps, en 2007, alors entraîneur de la Juve, lorsque ses joueurs enfilèrent un maillot rose pour fêter la montée: «*Cette couleur ne me plaît pas, parce qu'en France, c'est la couleur des gays*». Dans un article dans Libération, datant du 23 juillet 2015, le journaliste Jérôme Jessel déclarait: «*J'ai rencontré des joueurs gays de Ligue 1 et 2, mais ils ne parlent jamais à visage découvert. Ils craignent pour leur carrière, pour leur vie dans les vestiaires... C'est un vrai drame qui se joue au quotidien. Ils savent bien que, s'ils font leur coming out, ils vont être insultés pendant toute la rencontre par des supporters débiles. En 1990, l'Anglais Justin Fashanu a eu le courage de le faire et ça s'est terminé de manière tragique: il s'est suicidé*». Le sociologue Éric Fassin explique au sujet de l'homophobie dans le sport: «*C'est l'univers du corps, avec notamment le rite de la douche. Une des raisons de l'homophobie, c'est de chasser le soupçon d'homosexualité. Surtout que le sport et la culture gay partagent les mêmes normes du corps. N'importe quel sportif peut faire la couv' de Têtu. L'homophobie est donc une manière de tracer la frontière entre le sport et l'expérience gay*»⁵

1. 21.03.2014, CNRS Le Journal.
2. Chiffres de la Ligue de football professionnelle.
3. www.forbes.com/
4. www.olympic.org/fr/commission-des-femmes-dans-le-sport?tab=jeux
5. <http://rue89.nouvelobs.com/2011/01/12/homophobie-dans-le-sport-le-pede-c-est-l-adversaire-181280>

Quand l'écran supplante le stade

L'attention médiatique au football et à l'athlétisme ne doivent pas faire illusion.

L'inactivité et la sédentarité sont largement répandues chez les jeunes comme chez les adultes. Avec quelles conséquences?

Il va de soi que l'activité sportive et une bonne hygiène de vie sont essentielles pour rester en bonne santé, que nous ayons 5 ans ou 95 ans. Pourtant, la population semble de plus en plus dédaigner les pratiques sportives actives au bénéfice d'une vie sédentaire. Ainsi, la dernière enquête menée par l'Institut scientifique de santé publique (ISP), commanditée par le SPF Santé publique, relative à la consommation alimentaire pour l'année 2014-2015¹, est révélatrice quant à nos pratiques quotidiennes: d'une part, nous ne pratiquons pas assez d'activités physiques, d'autre part, la sédentarité nous guette et ce, dès l'adolescence.

Ainsi, selon l'enquête, seuls les enfants de 3-5 ans respecteraient les recommandations posées par l'OMS, à savoir, la pratique de trois heures d'activités physiques à tous niveaux (ou 60 minutes d'activité soutenue), par jour.² Par contre, seule la moitié des enfants de 6-9 ans et le tiers des adolescents atteindrait ces recommandations de l'OMS qui préconise 60 minutes d'activités physiques modérées à soutenues par jour.³

Toujours selon l'étude, 75%

des adolescents pratiqueraient une ou plusieurs activités sportives pendant leur temps libre et 60% des enfants de 3 à 9 ans seraient membres d'un club sportif.

Les choses se gâtent avec l'âge: les adultes ne pratiqueraient pas assez d'activités physiques d'intensité modérée à soutenue par jour. Idéalement, un adulte en bonne santé âgé de 18 à 65 ans devrait exercer une activité physique pendant au moins 30 minutes, 5 jours par semaine ou une activité intense pendant au moins 20 minutes, 3 jours par semaine.⁴

Hormis les différences de pratiques à travers les âges, l'enquête montre également une disparité géographique, de genre et de niveau social. Ainsi, les jeunes Flamands sont nettement plus actifs que les jeunes Wallons et les hommes ont une activité physique plus intense que les femmes. Par ailleurs, le degré de pratique d'une activité physique (d'intensité modérée à soutenue) serait liée au niveau d'éducation. Selon l'enquête, «les adultes ayant un niveau d'éducation élevé réalisent plus d'activités physiques durant

leurs déplacements et leur temps libre. Par contre, les personnes ayant un niveau d'éducation moindre sont plus actives dans le cadre de leurs activités professionnelles, celles-ci exigeant davantage d'efforts physiques».

Autre point noir: la sédentarité... Nous sommes de plus en plus pantouflards!

Selon les données disponibles au niveau européen, 40 à 60 % de la population de l'UE a un mode de vie sédentaire.⁵ Selon l'étude menée par l'ISP, les enfants consacraient la moitié de leur journée à des activités sédentaires (6h27 par jour pour les 6-9 ans et près de 9h pour les adolescents). Les adultes sont assis en moyenne 6 heures par jour.

Par ailleurs, la place des écrans dans nos vies a tendance à accroître cette inactivité. Les jeunes passeraient 3 heures par jour devant un écran en semaine. Ce temps augmentant jusqu'à 4h30 par jour en week-end!

Ces chiffres confirment la tendance vers l'immobilisme: le degré d'activité des enfants a chuté ces vingt dernières années entraînant avec lui de nombreux



problèmes de santé tels que l'obésité mais aussi, le diabète, de l'anxiété, voire de la dépression.

Le petit écran...

Le belge moyen n'est certes pas un grand sportif... Quel changement a-t-on introduit dans nos vies pour que nos pratiques physiques aient à ce point été modifiées? Les grandes inventions modernes ont bouleversé nos pratiques quotidiennes. Le confort technologique s'accompagne d'une diminution évidente des efforts physiques. À toutes nos pratiques nous avons trouvé une technologie qui diminue nos efforts. Peu valorisé dans notre quotidien, le sport s'est alors vu adjoindre un adversaire de taille: le petit écran. Transmetteur mais également inhibiteur, l'écran nous cloue littéralement sur place. Nos habitudes quotidiennes ont changées avec les nouveaux modèles de loisirs (Internet, jeux, télévision...), les enfants y étant un public cible majeur pour tout annonceur. La sédentarité est d'autant plus grande que les appareils numériques se multiplient.

... une vie par procuration

L'émergence des divers supports de connexion nous rend de plus en plus immobiles et isolés tout en nous donnant l'impression

de vivre... à travers les autres.

Les loisirs passifs prennent de plus en plus de place dans la vie des jeunes. Les jeunes ne font plus de sport et préfèrent le regarder sur les écrans. Ils ne vivent plus que par procuration une réalité qu'ils ne connaissent plus ou mal. Pourtant, le temps libre reste essentiel aux enfants afin de pouvoir développer et mettre en place certaines aptitudes cognitives et physiques.⁶ L'usage intensif d'écrans en tout genre devient donc problématique lorsqu'il occupe l'entièreté du temps libre.

Selon l'étude «De plus en plus d'écrans... et l'enfant dans tout cela», menée par l'ONE⁷ en 2015, les familles disposeraient, en moyenne, de 6 écrans, la tablette gagnant de plus en plus de terrain au détriment de la télévision. L'étude révèle également «qu'il n'existe pas de fracture médiatique entre les familles suivant la région habitée, la courbe des revenus ou le niveau d'études. Toutefois, il apparaît que les parents ayant un niveau d'éducation plus élevé tendent, par choix, à être moins équipés en écrans par rapport au reste de la population.»⁸

Par ailleurs, les utilisateurs des nouveaux médias sont de plus en plus jeunes... 16, 13, 10, 7 ans! L'âge des acquisitions des nouvelles pratiques informatives ne cesse de reculer et les pratiques s'intensifient: en 2015, les 13-19 ans consacraient 13h30 par se-

maine en moyenne à Internet contre 12h20 en 2012, les 7-12 ans consacraient 5h30 au Net (contre 4h50 en 2012) et les 1-6 ans y consacraient 3h40 par semaine (contre 2h10 en 2012).⁹

L'école et la promotion du sport

À côté de nos pratiques domestiques, la promotion du sport à l'école reste fondamentale. Le sport, par le biais de l'esprit d'équipe permet de développer le vivre-ensemble. À travers le sentiment d'appartenance qu'il suscite, le sport peut permettre aux jeunes de les aider à trouver une place dans la société et/ou de combler un manque d'affiliation sociale. Les activités sportives sont autant de canaux permettant de (re)donner un sens ou d'élaborer un projet à des jeunes parfois en décrochage social. En effet, utilisé à bon escient, en lui donnant des finalités sociales et éducatives, le sport peut être un outil efficace d'insertion et de prévention des comportements à risque chez les jeunes.¹⁰

Réel vecteur de santé publique mais également de socialisation, le sport doit être valorisé au sein des écoles mais également dans nos institutions politiques en tant que vecteur social fédérateur. À travers son «public» et les infrastructures dont elle dispose, l'école joue un rôle fondamental dans la promotion et l'accessibilité du sport. Il est donc nécessaire de poursuivre l'effort de promotion du sport auprès des jeunes au sein des écoles en leur permettant de diversifier leur programme d'activités, d'offrir à tous les élèves la possibilité d'y participer activement et de favoriser le vélo ou la marche comme moyen de transport des écoliers. Il convient également de proposer des collaborations fédératrices entre les acteurs de terrain, telles que les diverses associations sportives, les écoles, les associations de quartier et les institutions, afin de mettre en place des approches transversales efficaces.

Comme le soulignait Tibor Navracsics, commissaire européen en charge du Sport lors de la deuxième journée du Conseil, «Éducation, Jeunesse, Culture, Sport» à Bruxelles le 24 novembre dernier, «l'éducation physique à l'école est potentiellement un outil efficace en vue d'une plus grande prise de conscience de l'importance que revêt l'activité physique bienfaisante pour la santé». Et d'inviter les États membres à élaborer des approches transversales et des stratégies intégrées englobant le sport, la santé, l'éducation, l'environnement, les transports, l'urbanisme et d'autres secteurs pertinents.¹¹

1. Enquête disponible sur le site de l'ISP à l'adresse suivante: www.wiv-isp.be/news/Pages/Enrayerlas%C3%A9dentarit%C3%A9,%C3%A0commencerchezlesenfantsetlesadolescents.aspx
2. www.who.int/world-health-day/previous/2002/en/
3. Le Soir, L'ado belge bouge trop peu pour être heureux, jeudi 14 avril 2016, p9.
4. Lignes d'action recommandées par l'UE en matière d'activité physique. Actions politiques recommandées dans le cadre du soutien d'une activité physique favorable à la santé approuvées par le Groupe de travail de l'UE «Sport et Santé» lors de sa réunion du 25 septembre 2008. Confirmées par les ministres en charge du sport des États membres de l'UE lors de leur réunion à Biarritz les 27 et 28 novembre 2008.
5. idem.
6. Dévoreurs d'écrans: Comprendre et gérer nos appétits numériques, par Pascal Minotte
7. Enquête disponible via l'adresse: www.one.be/fileadmin/user_upload/communication_externe/Presse/Enfants-ecrans_WEB.pdf
8. idem
9. Étude Ipsos: les jeunes, Internet et les réseaux sociaux, 2015. www.ipsos.fr/communiquer/2015-04-07-junior-connect-2015-conquete-l-engagement ou <http://fr.slideshare.net/IpsosFrance/junior-connect-la-conquete-de-l-engagement>
10. Réenchanter la vie des jeunes par le sport, un défi pour les collectivités, Le Monde, 05-06-2015
11. Conseil Sport - Débat sur le potentiel éducatif du sport pour les jeunes, y compris les jeunes migrants, 24-11-2015, compte-rendu de la journée du Conseil «Éducation, Jeunesse, Culture, Sport» à Bruxelles. www.eu2015lu.eu/fr/actualites/articles-actualite/2015/11/24-conseil-eycs-sport/index.html

À chaque âge, une activité particulière!

Pour rester en forme, inutile de passer sa vie dans une salle de sport, quelques habitudes suffisent mais à chaque âge correspond ses spécificités.

Pour un adulte, 30 minutes d'exercice physique d'intensité modérée cinq jours par semaine suffisent pour améliorer son état de santé et rester en forme. Ces 30 minutes ne doivent pas forcément être fournies d'un coup, l'exercice peut être réparti tout au long de la journée et faire partie de notre quotidien (la marche, monter l'escalier, les loisirs, le sport...).

Pour les enfants, plus vifs et actifs que les adultes, la "dose" journalière d'activité physique d'intensité modérée à forte s'élève à 60 minutes pour rester en bonne santé.

Pour les personnes âgées, tout comme les adultes, il est recommandé de pratiquer 30 minutes d'exercice physique d'intensité modérée cinq jours par semaine afin d'améliorer leurs capacités fonctionnelles et leur qualité de vie. De fait, la pratique d'une activité physique chez les personnes âgées leur permettrait de diminuer les risques de maladies (problèmes cardio-vasculaires, l'ostéoartrite, l'ostéoporose et l'hypertension ainsi que les chutes) mais aussi de préserver leur santé mentale et leurs fonctions cognitives.

Source: OMS - Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé /

Quelques idées reçues concernant l'exercice physique. www.who.int/dietphysicalactivity/factsheet_myths/fr/

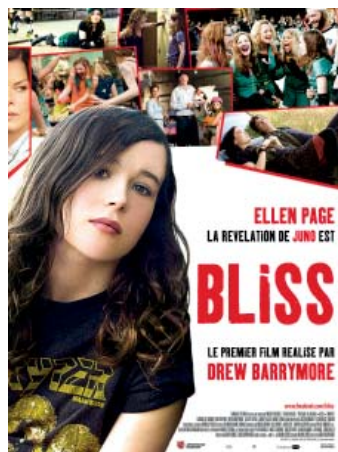


À voir

Bliss

Drew Barrymore 2009

Bliss Cavendar, 17 ans, vit dans une petite ville reculée du Texas, où elle travaille comme serveuse à temps partiel. Elle découvre, par hasard, l'existence de compétitions féminines de roller derby à Austin, la capitale de l'État. C'est une révélation, faisant fi des obstacles s'accumulant pour contrarier cette vocation naissante (elle n'a pas l'âge légal, ni l'autorisation de ses parents), elle va emmener son équipe jusqu'en finale du roller derby.



Million dollar baby
Clint Eastwood 2004

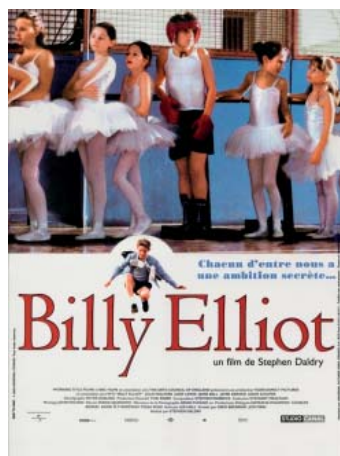
Autrefois entraîneur de boxe réputé, Frankie dirige une petite salle de boxe régionale avec son meilleur ami. Leur quotidien est bouleversé par l'arrivée d'une jeune boxeuse appelée Margaret «Maggie» Fitzgerald, déterminée mais maladroite.



Billy Elliott

Stephen Daldry 2000

Billy, onze ans en 1984, habite une ville minière en Angleterre. Son père le pousse à faire de la boxe mais Billy, préfère faire de la danse, comme les filles qui pratiquent à l'autre extrémité du gymnase. Son professeur, Mme Wilkinson, croit en lui et en son talent. Il devra pousser jusqu'à la rupture avec sa famille pour mener à bien ses projets.



Joue-la comme Beckham
Gurinder Chadha 2002

Jessminder Bhamra est une fille du quartier de Heathrow, dans la banlieue de Londres. Douée pour le football, elle attire l'attention d'une jeune anglaise, Jules, qui l'invite à rejoindre l'équipe féminine régionale. Tirillée entre deux mondes qu'elle aime et qu'elle voudrait concilier, elle doit affronter des situations de plus en plus risquées et faire face à des sentiments jusqu'alors inconnus comme la peur mais aussi le doute.



À lire

Princess suplex

Léonie Bischoff 2010

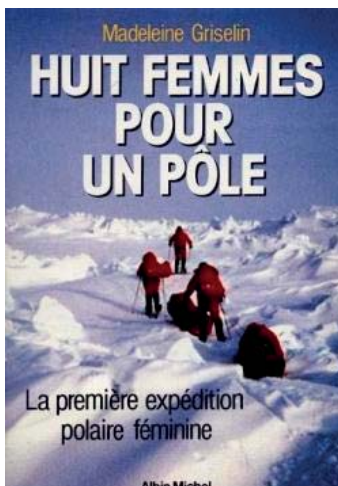
Bienvenue dans l'univers haut en couleurs du catch! Sueur, corps gras, prises botchées et ambiance de kermesse sont au rendez-vous. Mais derrière les costumes à paillettes se cachent des êtres passionnés, des hommes, mais aussi des femmes avec leurs rêves, leur quotidien et leur sensibilité.



8 femmes pour un pôle

Madeleine Griselin 2000

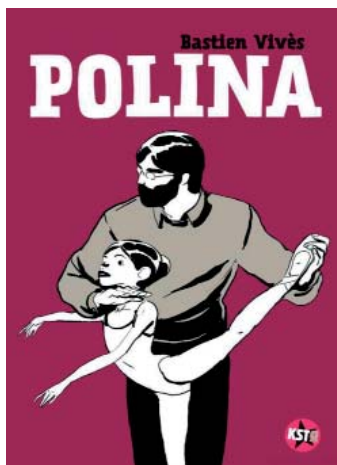
1986: huit femmes, françaises et canadiennes, se sont lancées dans une extraordinaire aventure. Deux veillent à la radio au camp de base tandis que les six autres marchent sur la banquise. Tirant leur traîneau, elles forcent le passage de crête en crête, de chenal en chenal, gagnant mètre par mètre les kilomètres vers le nord.



Polina

Bastien Vivès 2011

Très douée pour la danse, la petite Polina Oulinov est sélectionnée pour suivre les cours de Nikita Bojinski, un maître d'une exigence absolue, à la fois redouté et admiré.



L'évolution du concept de neutralité de l'enseignement

Quels sont les fondements du concept de neutralité de l'enseignement et comment celui-ci a-t-il évolué en Belgique et plus particulièrement en Fédération Wallonie-Bruxelles? Dans une société qui s'est progressivement «dépilarisée», la neutralité fait toujours débat. Aujourd'hui, deux grandes conceptions de la neutralité coexistent. L'une passive et abstentionniste, l'autre active et porteuse des valeurs laïques.

Des liens plus ou moins étroits ont longtemps existé entre États et Églises. C'est en particulier suite aux guerres de religion qui ont ensanglanté l'Europe du XVI^e siècle et aux idées développées par le siècle des Lumières que se développera très progressivement le principe d'une impartialité ou neutralité de l'État à l'égard des convictions personnelles de ses habitants, en particulier en matière de religion, afin de garantir leur liberté de conscience, l'égalité de traitement et la non-discrimination. Il s'agit là des fondements du concept de neutralité en droit public:

«Dans un État de droit démocratique, l'autorité se doit d'être neutre, parce qu'elle est l'autorité de tous les citoyens et pour tous les citoyens et qu'elle doit, en principe, les traiter de manière égale sans discrimination basée sur leur religion, leur conviction ou leur préférence pour une communauté ou un parti. Pour ce

motif, on peut dès lors attendre des agents des pouvoirs publics que, dans l'exercice de leurs fonctions, ils observent strictement, à l'égard des citoyens, les principes de neutralité et d'égalité des usagers. (...) La neutralité (...) vise aussi à préserver les droits fondamentaux (...) de la personne humaine contre les abus de pouvoir des organes de l'autorité (...).¹»

Ce principe implique notamment l'absence de tout prosélytisme de la part d'un agent de la fonction publique, dans l'exercice de ses fonctions. Il vaut pour tous les niveaux de pouvoir (du fédéral au local) et il n'est nullement spécifique à la Belgique. On le retrouve en droit international, en particulier dans la législation du Conseil de l'Europe.²

Ces deux conditions – assurer la liberté de conscience, d'une part, l'égalité de traitement et la non-discrimination d'autre part – sont-elles suffi-

santes pour garantir la neutralité de l'État? Dans une conception laïque, une troisième condition apparaît également nécessaire: protéger l'autonomie de l'État, la fonction publique et l'enseignement public de toute ingérence religieuse, d'où l'idée d'une séparation nette entre pouvoirs politiques et religieux. L'exigence de neutralité de l'État a ainsi été revendiquée au XIX^e siècle par les mouvements libre-penseurs et anti-cléricaux, qui souhaitaient une déconfectionnalisation de l'État. Toutefois la Belgique n'ayant pas connu, contrairement à la France, les lois de laïcisation de l'enseignement, ni la loi de séparation de l'État et des Églises de 1905, le terme «neutralité» est parfois utilisé en Belgique pour exprimer l'idée d'une «laïcité inaboutie». Examinons à présent, en référence à ces enjeux, comment a évolué l'idée de neutralité de l'enseignement en Belgique.

1. Une neutralité abstentionniste dans une Belgique «pilarisée»

Le pacte scolaire de 1958 est un texte de compromis visant à mettre fin aux guerres scolaires. Son souci premier est de garantir les libertés individuelles en matière de convictions en offrant aux familles le choix entre une école publique ou confessionnelle et en outre, au sein même de l'école publique, le choix entre plusieurs cours de religions³ et un cours alternatif de morale. C'est clairement la première conception de la neutralité qui prévaut, dans un contexte sociologique où le vivre-ensemble est conçu de manière «pilarisée» ou communautarisée. On peut remarquer aussi une immixtion des pouvoirs religieux dans l'enseignement public, puisque les cours de religion sont sous le contrôle de l'autorité des cultes et qu'ils échappent à l'obligation de neutralité. Par contre, dans les autres cours, face à toute question qui concernerait les croyances et les convictions, une conception très stricte et abstentionniste de la neutralité est attendue de la part de l'enseignant, comme le précise la commission permanente du pacte scolaire en 1963 :

«{à propos de la neutralité} Elle interdit à l'enseignant de prendre parti dans les problèmes qui divisent l'opinion, elle lui proscribit tout prosélytisme. Elle impose au maître, lorsqu'il aborde des questions qui touchent aux croyances et convictions, de le faire en des termes qui ne peuvent froisser les opinions et les sentiments d'autrui.⁴»

2. Une neutralité plus «active» dans un système toujours pilarisé

Après la fédéralisation du pays, un décret de 1994 va redéfinir le concept de neutralité pour le réseau d'enseignement de la Communauté française. Un changement notable apparaît. Suite à la montée en puissance



du droit international et en particulier des Droits de l'homme, le concept de «neutralité» va être articulé à ces derniers. Il est attendu désormais de l'enseignant qu'il promeuve activement les droits de l'homme et les valeurs qu'ils véhiculent. L'enseignant se voit aussi en quelque sorte délié de son obligation de «ne pas prendre parti (...)». On lui demandera plutôt de ne «pas tenir de propos partisans». Pour éviter aussi tout risque d'autocensure qui aurait pu découler d'une conception abstentionniste rigoureuse, le décret précise que l'enseignant «ne s'interdit aucun champ du savoir»⁵. Il précise aussi que «l'école a pour devoir de transmettre à l'élève les connaissances et les méthodes qui lui permettent d'exercer librement ses choix», ce qui a amené plusieurs analystes à considérer que ce décret comporte des «accents libre-exaministes»⁶. Pour caractériser plus globalement cette évolution, la neutralité ainsi redéfinie a été qualifiée de «positive», formulée en termes de valeurs à promouvoir, plutôt que sous la forme de réserves ou d'interdits, et d'«active», par opposition à une neutralité-abstention⁷.

En 2003 paraît un nouveau décret, relatif cette fois-ci à l'enseignement officiel subventionné (provinces, communes). Il étend à ce réseau un ensemble de dispositions prévues par le décret de 1994 pour l'enseignement de la Communauté française, en s'abstenant toutefois de reprendre celles qui touchent spécifiquement au choix des méthodes. Celles-ci relèvent en effet de la liberté des différents pouvoirs organisateurs d'enseignement. Ceci explique que plusieurs passages aux accents «libre-exaministes» ne s'y retrouvent plus. Enfin, il est important de noter que les décrets de 1994 et de 2003 ne changent rien quant à l'existence des cours de religion et de morale non confessionnelle.

3. Vers une neutralité plus active dans un système qui se «dé-pilarise»

L'idée de séparer les élèves en fonction des appartenances idéologiques déclarées de leurs parents est apparue au cours du temps de plus en plus choquante et inadéquate par rapport à l'objectif de préparer à vivre ensemble en société. De nombreuses propositions alter-



- une attitude plutôt passive (abstentionniste) ou au contraire active;
- une posture à l'égard des questions religieuses: «exclusive» ou d'indifférence (ne les abordant pas dans le champ scolaire¹⁰), «pilarisée» ou «ségréguée» (séparant les élèves selon les convictions déclarées de leurs parents) ou «inclusive» (abordant ces questions, ainsi que d'autres dans le cadre d'un enseignement commun).

Ces différentes conceptions montrent globalement une tension entre deux modèles de société: l'un à référence pilarisée ou communautariste, accompagné d'une conception passive et abstentionniste de la neutralité et l'autre, plutôt à référence universaliste, laïque et inclusif¹¹, où la neutralité se veut active et porteuse de valeurs définissant un cadre commun. Toutefois, nous sommes aujourd'hui au milieu du gué. Un choix clair n'a pas encore été effectué par le législateur. Il pourrait l'être, en particulier, si le principe de laïcité était inscrit dans la Constitution. Les décrets de 1994 et de 2003 devraient alors revus en ce sens.

natives ont été formulées depuis les années 1990 visant à créer un cours commun, soit de philosophie (Y. Ylieff, 1991), d'éducation civique (A. Flahaut, 1998) ou encore de philosophie et d'histoire comparée des religions (H. Hasquin, 2000). Différentes initiatives en ce sens ont été prises dans plusieurs pays européens, ainsi qu'au Québec.⁸

Deux faits majeurs sont intervenus en 2014-2015. Le premier est la décision prise par le Gouvernement de la Fédération Wallonie- Bruxelles d'organiser un cours d'éducation à la citoyenneté d'une heure/semaine et de réduire d'autant les cours de religion/morale. Le second est un arrêt de la Cour constitutionnelle⁹ rendant facultatifs les cours de religion et de morale non confessionnelle. La Cour a estimé que l'obligation faite aux parents de déclarer publiquement une appartenance convictionnelle, relevant de la vie privée, allait à l'encontre des droits de l'homme. En outre, si la constitution prévoyait bien l'obligation pour l'école d'organiser ces cours, elle n'imposait pas pour autant leur fréquentation par les élèves.

Au milieu du gué

Comme le montre ce rapide survol, le concept de neutralité apparaît clairement en tensions entre plusieurs conceptions:

- une première qui insiste sur la protection des libertés individuelles contre l'ingérence de l'autorité publique, une seconde (laïque) qui insiste en outre sur la non-mixtion de pouvoirs religieux dans la fonction publique;

7. de Coorebyter, op. cit.

8. Pour une analyse de ces initiatives et des recommandations du Conseil de l'Europe: Wolfs (2015), «Les cours de religion et de morale non confessionnelle et leurs alternatives. Le débat en Belgique francophone: mise en perspective internationale», in Leclercq, J (sous la direction), *Morale et religions à l'école? Changeons de paradigme*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, coll. Empreintes philosophiques.

9. Arrêt n°34/2015 du 12 mars 2015.

10. Ce cas de figure n'a pratiquement jamais existé en Belgique. Il correspondrait, selon la terminologie de R. Debray à une «laïcité d'indifférence», alors que la conception inclusive correspondrait plutôt à une «laïcité d'intelligence».

11. Au sens défini ci-dessus

1. Conseil d'État, arrêt du 21-12-10.

2. Il existe toutefois des différences d'appréciation.

Un agent de la fonction publique doit-il être neutre dans ses actes, ses comportements, ses propos ou doit-il l'être en outre dans son apparence, notamment vestimentaire? Sur ce point, les réponses peuvent varier selon les pays.

3. La notion de «cultes reconnus» est un héritage du concordat passé en 1801 entre Napoléon 1^{er} et le pape Pie VII. Les cultes aujourd'hui «reconnus» sont les suivants: catholique, protestant, israélite, anglican, musulman, orthodoxe. Les ministres de ces cultes, et par extension les professeurs de religions, sont rémunérés par les pouvoirs publics. (La religion anglicane n'est toutefois pas enseignée dans la partie francophone du pays).

4. Cette dernière expression est une reprise d'un extrait de la célèbre lettre adressée en 1883 aux instituteurs de France, par le ministre de l'éducation nationale Jules Ferry, dans un souci d'apaisement des tensions nées des lois de laïcisation de l'enseignement.

5. Il importe dès lors d'apprendre aux élèves à bien distinguer «savoir», «croyance» et «opinion». Cf. e.a. à ce sujet: Wolfs, J.L. (2013), *Sciences, religions et identités culturelles*, Bruxelles, Ed. De Boeck.

6. Delgrange, X. (2010), «Les décrets relatifs à la neutralité dans l'enseignement belge francophone», in Decharneux, B., Wolfs, J.L., *Neutre et engagé*, Bruxelles-Fernelmont, Eds. EME.

Milliers de dentistes, milliards de jacinthes

En promenade au Hallerbos / bois de Halle, j'ai pu admirer l'extravagant tapis mauve des jacinthes sous les hêtres. Obéissant à un réflexe remontant à l'enfance, je n'ai pas pu m'empêcher de calculer le nombre de fleurs présentes sur ce petit morceau de forêt: de l'ordre de quelques milliards. Ainsi, il y a beaucoup moins que cent milliards de clochettes au bois de Halle, et à coup sûr beaucoup plus que dix millions. Voilà ce qu'on appelle un calcul d'ordre de grandeur, à mon avis un des outils les plus utiles que l'enseignement de la science puisse offrir.

Il est difficile d'appréhender les grands nombres. Au-delà de 7 ou 8, nous ne savons déjà pas compter d'un coup d'œil. Nous estimons («une trentaine») ou nous comptons au moyen de la numération ordinaire (ce qui nécessite du temps et des sujets immobiles). Pour des nombres encore plus grands (millions, milliards et plus), une technique efficace consiste en l'utilisation d'estimations peu précises mais raisonnables, combinées aux calculs sur les «puissances de 10». C'est ce qu'on appelle un calcul d'ordre de grandeur.

Rappelons d'abord que 10 puissance 6, que l'on note 10^6 , c'est le nombre 1.000.000: 1 suivi de 6 zéros. Cette notation simplifie les opérations. Par

exemple, pour la multiplication, les puissances s'ajoutent: mille (10^3) multiplié par cent mille (10^5), cela fait tout simplement 10^{3+5} , donc 10^8 . Pour la division, il suffit de retrancher les puissances: $10^{15}/10^9$, cela fait 10^6 .

Ceci nous permet d'appriivoiser des nombres que l'on pense incalculables, comme les jacinthes du Hallerbos. En se baissant, on mesure qu'il y a environ une plante tous les 10 cm, soit cent (10^2) par mètre carré (estimation basse raisonnable). Un pied porte environ 10 clochettes: nous voici avec 10^3 clochettes par mètre carré. La promenade dure une petite heure, donc quelques kilomètres, soit une surface de l'ordre d'un kilomètre carré, donc 10^6 mètres

carrés (un carré de mille mètres par mille mètres: estimation basse très grossière, mais encore raisonnable). Nous voici avec un total d'au moins $10^3 \times 10^6 = 10^9$ (un milliard de) clochettes. On est bien au-delà des millions souvent annoncés dans les guides qui, une fois n'est pas coutume, sous-estiment une curiosité touristique!

À quoi ça sert?

Évidemment, calculer le nombre de fleurs dans un bois paraît d'un intérêt limité. Mais lorsqu'il s'agit de compter des personnes dans une manifestation, des kWh d'électricité ou, évidemment, des euros, l'utilité devient plus évidente. Il me semble qu'à ce titre, une aisance



suffisante avec les ordres de grandeur fait partie des notions essentielles pour conserver une maîtrise des nombres si omniprésents dans le monde moderne.

Faut-il par exemple se laisser effrayer par une dépense d'un million d'euros? Oui, s'il s'agit de l'achat de dix mille kilos de sauce tomate (car alors, $10^6/10^4$ donnerait un prix de $10^2 = 100$ euros le kilo). Mais pas nécessairement, s'il s'agit de payer vingt employés pendant un an (5 fois 10^4 euros par employé, multiplié par vingt). Autre exemple: que penser du PIB de la Belgique, un nombre astronomique (500 milliards d'euros)? Comment s'approprier ce nombre pour en extraire du sens? Encore une fois avec les puissances de 10, en le ramenant à une échelle plus humaine, par exemple le PIB par habitant. 500 milliards (5 fois 10^{11}) divisés par 10 millions (10^7), donnent 5 fois 10^4 : de l'ordre de 50.000 euros. On reconnaît là un nombre plus familier, la valeur des biens et services produits par un habitant du royaume, un nombre assez proche du revenu moyen. C'est ainsi qu'on peut, avec de la pratique, donner du sens à beaucoup de nombres affolants (consommation mondiale d'énergie, production chinoise de fer, budget européen de la recherche, etc.).

Dentistes et accordeurs de piano

Je fais souvent faire ce genre de calculs en cours de physique ou mathématiques. Cela présente à mon avis plusieurs intérêts: montrer que la science n'exige pas nécessairement la précision dans les nombres, mais plutôt de la rigueur dans le raisonnement; montrer que l'on peut obtenir une information intéressante avec peu de moyens (les anglophones appellent ces petits calculs des «back of an envelope calculation», calculs de dos d'enveloppe). Enfin, faire prendre conscience aux étudiants qu'ils ont des connaissances utiles qu'ils n'ont pas l'habitude de mobiliser.

Je m'inspire de Fermi, grand physicien du 20^e, qui posait à ses étudiants cette question: «Combien y a-t-il d'accordeur de piano à Chicago?». À mon avis, cette question pénalise les étudiants qui ne connaissent pas les besoins en accordage d'un piano. Partant du principe que la carie est (hélas) plus répandue que la pratique musicale, je propose alors une version un peu plus simple du problème de Fermi: «Combien y a-t-il de dentistes à Bruxelles?».

Il est intéressant de noter la réaction des élèves, décontenancés par un problème qui, pour eux, n'est pas présenté correctement. En effet, ce genre de question ne respecte

pas le «code implicite de l'énoncé d'exercice», selon lequel un exercice bien posé contient *exactement* toutes les données nécessaires à la résolution de la question posée. Un énoncé avec trop de données est généralement perturbant. Par exemple, «*À Bruxelles vivent 1,1 millions d'habitants d'âge moyen 37 ans; les dentistes y travaillent 1600 heures par an; sachant que chaque Bruxellois va chez le dentiste tous les ans pendant 50 minutes, combien y a-t-il de dentistes à Bruxelles?*» contient une donnée en trop (l'âge moyen). Celle-ci risque de troubler un élève qui, une fois parvenu au bon résultat, trouvera suspect de n'avoir pas «tout utilisé». Si à l'inverse il manque une donnée («*À Bruxelles vivent 1,1 millions d'habitants; les dentistes y travaillent 1600 heures par an; combien y a-t-il de dentistes à Bruxelles?*»), l'étudiant pensera souvent qu'il s'est trompé de méthode et qu'il existe un moyen de trouver le résultat sans connaître durée et fréquence des consultations, ce qui est impossible. Il considèrera comme hors-cadre de prendre l'initiative de l'estimation de ces paramètres.

Or dans un problème de «calcul de dos d'enveloppe» (*Combien y a-t-il de dentistes à Bruxelles?*), il manque toutes les données! Le but n'est pas de réaliser un calcul précis à partir de ce qui est fourni dans l'énoncé, mais au contraire de comprendre de quelles valeurs on a besoin, quel ordre de grandeur leur attribuer, et comment les assembler pour obtenir un résultat plausible.

Voici alors le genre de discussion qui suit la question des dentistes:

«Monsieur, ça ne va pas, on ne sait pas combien de temps travaille un dentiste! - Vraiment? Moi non plus. Dites-moi. - Je sais pas, moi, 8 heures par jour, 5 jours semaine. - Pas de vacances? - Ben, je sais pas, comme tout le monde, 5 se-

maines par an. Mais je ne sais pas combien il y a de semaines dans une année! - Ah bon? Si, tu sais. - Euh, quatre par mois, 48? - C'est à peu près ça. Donc tu ne sais toujours pas combien de temps travaille un dentiste? - Euh, je sais pas, 40 heures par semaines, 45 semaines par an. 45 fois 40 heures par an?». Suivent d'autres échanges sur le nombre d'habitants à Bruxelles, le nombre moyen de visites au dentiste, puis le calcul proprement dit.¹

«Je sais pas». Vraiment?

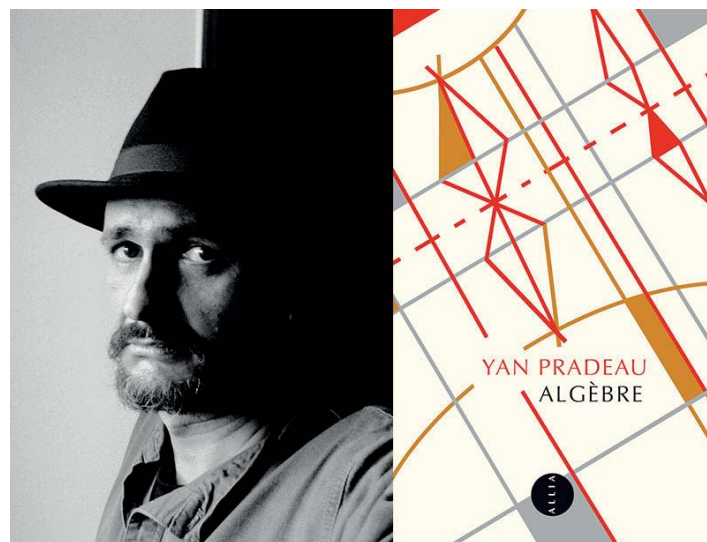
Ce qui est frappant dans ce genre de dialogue, c'est le «je ne sais pas» précédant presque chaque réponse. En fait, ce «je ne sais pas» signifie plutôt «je sais, mais je n'ai pas l'habitude de mobiliser ce genre de connaissances». En somme: je ne sais pas que je sais. Ce que je tente de leur transmettre avec ces «calculs de dos d'enveloppe», c'est une petite fenêtre vers l'autonomie de pensée. Car dans la vraie vie, professionnelle ou non, les problèmes ne seront pas écrits sous la forme d'un énoncé respectant le «code». Il y aura des données en trop (la peinture de l'architecte) et d'autres manqueront (conditions météo durant le chantier prévu l'automne prochain). Certaines données seront peut-être importantes, peut-être pas (l'âge moyen des ouvriers, la masse d'une brique). Le vrai travail intellectuel ne consiste pas à effectuer des calculs mécaniques sur des grandeurs fournies par une autorité (qu'elle s'appelle «professeur», ou «expert»), mais à rassembler ces paramètres, estimer ceux qui manquent, en faire le tri et en extraire une information qui ait du sens.

1. Un calcul raisonnable donne de l'ordre de 200 à 2000 dentistes à Bruxelles (valeur réelle: autour de 1000).

Biographie d'un mathématicien de génie: Algèbre¹

Les mathématiciens, comparés aux autres scientifiques, restent peu connus du grand public. Même Gauss ou Euler sont des noms dont on entend moins parler que Darwin ou Einstein. Alors, lorsqu'un mathématicien choisit de vivre en ermite, isolé dans un village de montagne, il y a vraiment peu de chances que son nom devienne populaire, et sa disparition passe totalement inaperçue. C'est ainsi qu'Alexandre Grothendieck, peut-être l'un des plus grands mathématiciens du 20^e est décédé en novembre 2014 dans les Pyrénées. Dans *Algèbre*, Yan Pradeau retrace le destin poignant de ce génie des mathématiques, qui, après de fécondes années de recherche, a choisi de se retirer du monde pour vivre reclus dans une petite maison avec «ses amies» les plantes.

1. *Algèbre*, Yan Pradeau, Allia, Paris, 2016



Pourquoi fin juin n'est-il pas plus chaud?

Le solstice d'été tombe le 20 juin cette année. Ce jour particulier, fêté d'une manière ou d'une autre dans la plupart des régions européennes (avec, par exemple, les fêtes de la Saint-Jean) est le plus long de l'année: environ 16 heures à Bruxelles entre le lever et le coucher du soleil. Ce qu'on appelle conventionnellement «été», les trois mois suivants, présente un curieux paradoxe: la durée du jour décroît mais les températures continuent d'augmenter, du moins jusque début août. De même, en hiver, le froid le plus vif se trouve généralement cinq ou six semaines après le 21 décembre. La température a donc un mois et demi de retard sur la luminosité. On peut comprendre ce phénomène par analogie, en imaginant du beurre mis dans une grosse cocotte mise à feu très vif. Baissons le gaz lorsque le beurre commence à fondre. Trop tard! La chaleur de la masse de métal continue de se transmettre de la casserole vers le beurre, qui poursuit sa fonte, et se met à brûler, alors qu'on est à feu doux. L'«inertie thermique» de la casserole engendre un retard de la température sur la source de chaleur. Voilà ce qui se produit à l'échelle de l'hémisphère Nord, le soleil jouant le rôle du gaz, les océans et la terre celui de la cocotte, et l'atmosphère celui du beurre.